

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

On se consulte pour savoir comment répondre au nouveau tarif douanier américain. — La double attitude du parti socialiste jugée par « la Dépêche » de Toulouse.

Les Américains ont très bon caractère, ils ne se fâchent pas des misères qu'ils nous font ! Aussi sont-ils très étonnés que les Etats d'Europe aient si mal pris le vote du nouveau tarif douanier !...

Cet accès pernicieux d'un nationalisme d'affaires a eu pour premier effet de rendre sensible aux nations frappées le besoin d'une entente européenne et de faire progresser dans les milieux économiques cette idée partie du plan politique. Les mots de « fédération continentale » qui sonnent mal aux oreilles américaines ont été bien souvent prononcés...

Pourquoi tant de mauvaise humeur ? Vraiment, est-ce une raison parce que nous ne pouvons plus rien vendre pour que nous ne voulions plus rien leur acheter ?... Mais ils se persuadent déjà que tout s'arrangera. Le secrétaire d'Etat, M. Mellon, a fait à la presse américaine des déclarations empreintes d'un optimisme charmant !...

En France, le ministre du commerce a réuni nos confrères pour mettre le public au courant de la situation. Il a indiqué d'abord que nos protestations ne sont pas d'hier. A plusieurs reprises, pendant tout le cours de la discussion au Sénat puis à la Chambre des représentants, le gouvernement français a fait entendre de vigoureuses réclamations, mais il n'a obtenu de satisfactions que sur certains articles.

Aujourd'hui le bloc des nouveaux tarifs est adopté. Les services du ministère, après avoir minutieusement noté ses aggravations, consulte les chambres syndicales et les associations économiques pour préciser avec elles le dommage qui nous est causé. Puis une démarche sera faite auprès du gouvernement de Washington...

Notre conduite ultérieure dépend de la réponse qui lui sera faite et des satisfactions qui nous seront données. Telle est la position actuelle des deux partis. C'est une déclaration de guerre à échéance retardée. Les Américains se croient sûrs de gagner la partie parce qu'ils ont chez eux un vaste marché sans douanes intérieures où ils peuvent placer la plus grande partie de leur production.

C'est, en effet, ce qui manque à l'Europe. Mais qui ne profite-t-elle de l'occasion pour se le donner ?

Décidément, le Congrès de Bordeaux n'a pas fini d'alimenter les discussions politiques. Le directeur de la Dépêche, de Toulouse, « Pierre et Paul » juge durement l'attitude prise par le parti socialiste qu'il traite ni plus ni moins de parti à « double face » !

La qualification est sévère. Le directeur de la Dépêche la justifie par des arguments que nous retrouvons avec plaisir sous sa plume car ils sont exactement ceux que nous avons nous-mêmes employés. Le Congrès de Bordeaux n'a réussi à maintenir une apparence d'unité qu'en sacrifiant à l'opportunisme et il y a sacrifié, écrit la Dépêche « avec une si belle désinvolture que je la qualifierais de cynisme, n'était le grand respect que je dois à M. Léon Blum ! »

Il a adapté « les principes aux événements ». Affaire de latitude et de circonstances. Le parti a maintenu son unité en écartant tous les problèmes délicats. On a renvoyé aux calendes grecques le débat sur la Défense Nationale qui était inscrit en tête de l'ordre du jour et on a conclu par une équivoque le débat sur la tactique électorale. « La thèse électorale de M. Blum » écrit la Dépêche, « me paraît à double détente. Elle présente ce double avantage qu'elle autorise les uns à faire leur devoir et les autres à ne pas le faire. On comprend que du même coup tout le monde soit tombé d'accord Appelons ça l'unité ! »

Quant au problème agraire on l'a résolu par une équivoque de même nature qui permettra au parti socialiste d'avoir « deux vérités » à sa

disposition et suivant ses besoins il se servira de l'une ou de l'autre. L'important écrit « Pierre et Paul » c'est qu'elles soient interchangeables. « Ce qui importe c'est surtout de gros sir les effectifs du parti. Après quoi, on pourra voir ! » Seulement, les difficultés qu'on ajourne ne sont pas résolues pour autant. Dans l'opposition, où l'on ne fait que des promesses une pareille tactique peut sauver la face. Mais au pouvoir où il faut agir ?... Que ferait Léon Blum avec sa double équipe : les modérés anticollectivistes et les extrémistes qui veulent le collectivisme et la révolution ?... Il faudra prendre parti ; il faudra choisir. Et alors ? Ce sera la bataille, ce sera la brisure. Et nous verrons cette fameuse unité réduite en pièces dès son premier contact avec le pouvoir !...

« Grâce à sa double face » écrit en concluant la Dépêche, « le socialisme de M. Blum peut recruter une double clientèle. Entre ces deux clientèles l'heure sonnera de choisir et alors une moitié des recrues que le socialisme aura faites ne manquera pas de s'apercevoir qu'elle a été le jouet d'une politique ambiguë et qu'elle est finalement la dupe du « pire des opportunistes »

Nous verrons ! Nous verrons ! On risque de tout perdre en voulant trop gagner. Ce conseil du fabuliste ne s'adressait qu'aux avarés. Il y a des « politiques » qui devraient bien le méditer !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

L'APPENDICE ENLEVÉ

C'est une curieuse aventure que celle qui mit aux prises ces jours derniers un chirurgien allemand et une vendeuse de Nuremberg.

Ce chirurgien ayant eu, pour tout autre motif d'ailleurs, l'occasion de lui ouvrir le ventre (ce que l'on pratique aujourd'hui, comme on sait, à la manière d'un sport) s'avisa de faire d'une pierre deux coups, si l'on peut dire, et sans crier gare lui enleva l'appendice qu'il considérait sans doute comme complètement inutile à la destinée de sa cliente.

La patiente, sous l'injure, n'eut garde de protester, puisqu'elle était consciencieusement endormie, et qu'elle avait sans doute, à ce moment, de plus somnolentes occupations.

Mais à son réveil, quand elle apprit le forfait — le terme n'était pas trop fort à ses oreilles — dont s'était rendu coupable le malheureux chirurgien, ce fut un beau tintamarre.

Eh quoi ! on l'avait diminuée sans l'avertir, on avait sans aucune réserve taillé et coupé dans son organisme et on l'avait débarrassée sans qu'elle en eût exprimé le désir, d'un accessoire inutile peut-être, mais auquel elle tenait d'autant plus qu'il était superflu.

Qu'avez-vous fait à sa place ? Ayant crié et tempêté avec véhémence, vous vous seriez finalement contenté en songeant que c'était peut-être étonnant une opération ultérieure, et vous en auriez pris votre parti.

Mais la demoiselle ne l'entendit pas de la sorte. Elle aurait préféré risquer une lointaine et problématique opération, plutôt que d'être privée d'une part de son individu et comme elle ne pouvait raisonnablement demander à son bourreau de remettre en place le divesticule sous-traité et qu'on aurait dû conserver dans l'alcool, elle porta l'affaire devant les tribunaux, prétendant que son appendice était sa propriété personnelle et que nul n'en pouvait disposer sans son autorisation. Elle n'alla point jusqu'à accuser son opérateur de s'être rendu coupable de vol, mais ce n'était sans doute guère loin de sa pensée.

On eut beau lui objecter que l'opération avait merveilleusement réussi et qu'elle se trouvait désormais à l'abri d'une attaque brusquée d'appendicite, ce en quoi elle devait rendre grâce à son opérateur. Rien n'y fit.

Vous vous doutez sans doute que le tribunal dut être quelque peu embarrassé pour établir le motif d'inculpation. On ne vole pas un appendice, objet dont l'usage n'est tout de même pas courant, pour tout autre que son propriétaire. Et comme néanmoins, il fallait un exemple qui empêchât les chirurgiens de sacrifier les intérieurs quand ils traitent en pays conquis, le Tribunal de Nuremberg estima que l'auteur d'appendicite s'était rendu coupable en l'espèce d'un délit de coups et blessures. C'est en vérité une forme de ce délit qui n'est point à la portée du premier venu, mais les juges estimèrent le cas suffisamment précis pour condamner à 6,000 francs d'amende l'entrepreneur chirurgical.

Informations

A la Chambre

M. Malvy a déclaré dans les couloirs de la Chambre, que la commission des Finances nommera mardi le rapporteur de la proposition de résolution déposée par les socialistes. On sait que le gouvernement posera la question de confiance contre cette proposition réclamant des pouvoirs d'enquête pour la commission qui devrait établir le montant exact de la Trésorerie.

« Le débat, a dit M. Tardieu, sera rapide », il viendra jeudi en fin de séance ; M. Léon Blum, qui soutiendra la proposition socialiste, parlera une demi-heure et M. Tardieu répliquera dans le même laps de temps.

La Fédération européenne

Interviewé par le correspondant de la Nouvelle Presse Libre, le roi Carol de Roumanie a déclaré que le memorandum de M. Briand sur la constitution d'une union fédérale européenne, réalisait un progrès considérable pour la stabilisation de la paix en Europe, à laquelle la Roumanie apportera son concours le plus actif.

Le roi Carol s'est prononcé pour une confédération économique plus étroite des Etats de la Petite Entente, comportant la participation éventuelle de la Hongrie, de l'Autriche et de la Pologne.

Le traité naval

Comme suite à l'approbation, par le Comité des Relations Internationales, du traité naval de Londres, cet accord sera envoyé demain au Sénat.

Un pointage préliminaire montre que 13 sénateurs seulement sont opposés à ce pacte et, même si de nouveaux adversaires se révélaient au cours des débats, le nombre total des votes défavorables au traité ne dépasserait pas 20.

L'adoption du traité est donc assurée, en dépit des nombreuses attaques dont il fut l'objet de la part des officiers de la marine, notamment qui jugeaient ses conclusions insuffisantes pour les besoins de la marine américaine.

Les exportations allemandes

Le bilan du commerce extérieur allemand pour le mois de mai se solde par un excédent des exportations de 266 millions. Comparativement au mois précédent, les importations ont diminué de 57 millions et les exportations ont augmenté de 120 millions.

Au Maroc

Nos forces supplétives, appuyées par les partisans Zaïan, qui ont réalisé au Tadla, le 19 juin au matin, la jonction Arhala-Ksiba, ont occupé les hauteurs qui couvrent à l'ouest la piste Ksiba par le Tizi n'Serdoun. Cette jonction bien préparée politiquement et effectuée dans une zone à peu près vide, déjà parcourue par nos reconnaissances, n'a donné lieu à aucune réaction. Elle va permettre l'ouverture d'une ligne de communication latérale Tadla-Midelt, par piste, par les hautes vallées de l'Oued El Abib et de la Moulouya, bien plus courte et plus praticable que la ligne actuelle passant par Khénifra et par conséquent d'une importance primordiale au point de vue économique et de la sécurité.

Aux Indes

Des informations de Bombay annoncent qu'environ 500 personnes ont été blessées dans cette ville, la police ayant dû effectuer des charges au bâton afin de disperser plusieurs groupes de volontaires qui s'étaient rassemblés sur l'esplanade du Maidan.

Une cinquantaine de femmes avaient tenté de paralyser la police dans l'exercice de ses fonctions. Sept d'entre elles ont été blessées.

D'autre part, on mande de Delhi qu'une bombe a éclaté à la Nouvelle-Delhi, dans un des bureaux du gouvernement, alors vide. Toutes les vitres du bâtiment ont été brisées mais on ne signale aucune victime.

Au sujet des tarifs douaniers

On a annoncé à la Maison Blanche que le président Hoover a l'intention de nommer une nouvelle commission sur les tarifs avant l'ajournement du Congrès.

On déclare qu'une grande pression a été faite sur M. Mellon, pour qu'il fasse une déclaration, les hommes d'affaires étant d'avis qu'un message rassurant aiderait beaucoup la reprise tant souhaitée des affaires.

M. Mellon a déclaré que le gouvernement américain n'avait pas l'intention d'user de représailles contre la France si cette dernière augmentait les droits sur les importations américaines.

Un appendice pour 6,000 francs, c'est un habile moyen de faire argent des choses inutiles.

Mais voilà les chirurgiens — ceux d'Allemagne tout au moins — dament alertes. [De Panurge].

Jean COULANGES.

EN PEU DE MOTS...

— L'aviateur Guillaumet que l'on croyait disparu, a été retrouvé par l'aviateur St-Exprey qui l'a découvert dans la vallée Diamante (Cordillère), près du volcan Maïpu. Guillaumet était sain et sauf.

— En même temps que la commémoration du centenaire des lois laïques, on commémorera le centenaire de la naissance de Jules Ferry.

— Le Sénat américain a voté le bill portant participation des Etats-Unis à l'exposition coloniale de Paris.

— Dimanche, a eu lieu à Pierrefonds, sous la présidence de M. Caillaux, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Séverin.

— A la porte Maillot a eu lieu la fête des « Provinces de France », organisée avec le concours de la Fédération des commerçants et industriels originaires des diverses provinces françaises.

— On annonce la mort de M. Babaud-Lacroze, ancien député de la Charente, père de M. Babaud-Lacroze, sénateur de la Charente.

NOS ÉCHOS

Les trois M...

Que la Chambre tienne ou non séance, il est un député que l'on voit tous les jours dans les couloirs : c'est M. Mandel. Il en est un second qui vient, presque aussi régulièrement, s'entretenir avec lui : c'est M. Léon Meyer. Il en est un troisième qui les rejoint volontiers dans les petits coins lorsqu'il en a l'occasion : c'est M. Louis Marin.

MM. Mandel, Meyer et Marin — les trois M — ne sont pas précisément tendres pour le ministère actuel ni pour son chef. Pour MM. Mandel et Marin, le fait d'appartenir à la majorité gouvernementale ne les empêche pas, du reste, d'être furieusement antiministériels.

Cela parce qu'ils veulent, l'un et l'autre, être ministres. Cette satisfaction leur ayant été refusée par M. Tardieu, ils espèrent qu'un autre président du Conseil...

M. Léon Meyer obéit à d'autres considérations. Il ne sera pas plus du prochain cabinet que du ministère actuel. Mais il s'est juré d'être un opposant professionnel. Et il l'est.

Il faut s'attendre à tout.

...en politique... même en Roumanie. Il y a quelques semaines, l'ordre régna à Bucarest.

Il suffisait d'ouvrir les journaux roumains pour s'en convaincre.

Adressé qui est un grand journal de Bucarest, s'étonnait des alarmes dont témoignait le parti libéral. On se demande, disait-il, que l'on semble redouter ? L'agitation en faveur du prince Carol n'a jamais été plus insignifiante.

Les libéraux n'étaient pas rassurés. Seul, M. Brătianu publia une brochure extrêmement violente contre le prince Carol. Le Gouvernement saisit la brochure, mais sortit un communiqué où il ne manquait pas de rappeler son respect pour l'acte du 4 janvier 1926, qui consacra la déchéance du prince Carol.

Quinze jours ont passé. L'acte du 4 janvier 1926 n'existe plus — déchiré par le même Gouvernement.

C'est ce qui s'appelle savoir s'adapter aux circonstances.

Eloquence.

Au banquet des notaires de Normandie, organisé à Lisieux, M. Henry Chéron présidait naturellement la table d'honneur.

Le sénateur du Calvados fut à son habitude étourdissant : il cita Philippe le Hardi et M. Raymond Poincaré. Puis il se révéla avec lyrisme, après du vote des femmes ou tout au moins du principe de ce vote.

— Et, ajouta-t-il, comme ces vaillants samouraï, dont l'un répétait dernièrement le geste rituel, je suis prêt à me faire hara-kiri, si avant la fin de ma carrière je n'ai pas obtenu satisfaction pour vous.

Il paraît que les convives se regardèrent, médusés.

Ah ! s'écria petit Calvados !

— Ça vous fait dire des bêtises. Heureusement que cela ne vous en fait pas faire !

La politique des déjeuners.

On a parlé beaucoup tous ces temps-ci des prises de contact de M. André Tardieu avec certains des chefs radicaux.

Le déjeuner chez M. Montigny, au cours duquel se rencontrèrent le Président du Conseil et M. Joseph Caillaux, est pour ainsi dire devenu classique.

M. André Tardieu a déjeuné également autour d'une table « neutre » avec M. Daladier. Mais on parla de la pluie et du beau temps, des souvenirs de Normandie, de l'Algérie et des pièces de M. Paul Claudel.

Par contre, M. Camille Chautemps, pressenti pour de fraternelles agapes, a déjà trouvé à plusieurs reprises de bonnes excuses.

LECTURES ET IMPRESSIONS...

LA PART D'AMOUR...

Tout récemment, à cette même place, j'ai parlé de cette « Vie amoureuse de Murat », que j'appellais, — me servant pour une fois d'un qualificatif au goût du jour, — un super-roman... Je veux aujourd'hui dire ce que je pense de l'autre livre récent de M. Gustave Guiches : « La Part d'Amour ».

Je pourrais me dispenser de l'examiner ici puisque les lecteurs de ce journal seront incessamment pourvus de l'heureux moyen de juger eux-mêmes. Le roman va leur être servi par tranches comme un mets abondant et précieux. Trois fois par semaine ils sauront ces feuilletons dont chacun excitera l'appétit des suivants.

Cette publication prochaine du livre m'interdit d'en risquer l'analyse. Il m'apparaît sinon malhonnête, au moins tout à fait inopportun de fournir aux gens le résumé sec et terne d'un récit qu'ils vont lire, surtout quand ce récit est de la qualité de celui-ci. Déflorer une intrigue en dévoilant tout de suite ses péripéties principales et son dénouement, c'est gâcher d'avance le plaisir du lecteur. Je ne m'amuserai pas à ce jeu douloureux !

Tout simplement, je désire affirmer, en la motivant, mon admiration pour le roman que M. Guiches vient d'ajouter ces jours-ci à la longue liste de ceux dont il avait déjà enrichi les lettres françaises. Au fur et à mesure de la publication de ces ouvrages, nous avons vu le talent de compatriote s'affirmer, s'accroître, s'imposer plus fortement. Quand on débute avec « Céleste Prudhomme » et continue avec « l'Ennemi », avec « l'Imprevu », avec « Cœur discret », comment se maintenir à ce niveau éminent, comment s'élever encore sans répéter et sans défallance ? Le secret d'une telle maîtrise réside dans le don du renouvellement. Nul mieux que M. Guiches ne possède ce privilège. « La Part d'Amour » nous en apporte une dix-huitième preuve, — exploite confirmé et amplifié par une dix-neuvième : « La Vie amoureuse de Murat » !

Dans « la Part d'Amour », deux nouveautés surtout nous sont offertes : la peinture d'un milieu récemment constitué et sans équivalent dans le passé, celui des cinéastes ; l'étude d'un caractère original et puissant ; celui du directeur de firme cinématographique Coursan.

Sans doute, on a déjà beaucoup écrit sur les coulisses du film. Des écrivains de talent nous introduisent dans les prestigieux studios d'Amérique. René Benjamin nous conduit chez nous derrière l'objectif, sur les pas d'« Antoine déchâiné ». Mais personne ne nous a montré et fait entendre, nettement et compendieusement comme M. Gustave Guiches, en un raccourci aussi évocateur, les gestes et les propos d'une troupe d'acteurs de cinéma en action, les querelles, les rivalités, les soucis et les efforts des vedettes, des impresarios, des inventeurs, le travail en plein air, la réalisation à huis clos, le lanceur, la recherche du grandiose et de l'inédit, toute la lyre ! Dans le drame sentimental que vit le héros du roman que voici, la poursuite du « ciné intégral » sert concurrentement avec l'amour, de mobile aux actes, de secret au renversement des situations. Comme le dit un des personnages, le conflit qui agite Coursan, Bracieux et Denise constitue lui-même un grand

film joué, dans le privé et pour leur propre compte, par les cinéastes.

A cet argument peu banal, la personnalité du protagoniste joint une originalité de surcroît qui le rend inoubliable. M. Guiches invente un héros neuf, étonnant et vrai : Coursan. Aux premières pages du livre, il nous trace de lui ce portrait physique : « ...Large d'épaules, large de visage, haut et large de front, les cheveux, grisonnants, repoussés d'un flot sur la nuque, il offrait des joues acromément colorées, un nez solide et acromément en gorgouille, haïrant le vent à plein naseau, et au dessous, « une bouche aux lèvres rasées, boudeuses, mauvaises, tordues à droite « par le bec de la pipe. Mais toute l'expression se concentrait dans les yeux tout à tour violents, impérieux et cordiaux... »

Puis, peu à peu, il nous fait entrer dans l'intimité de ce colosse en apparence inabordable, de ce chef d'entreprise moins facile encore à influencer. Et nous découvrons que sous la rudesse des dehors, Coursan cache un cœur délicieux. Sa brusquerie se mue aisément en tendresse. Il répond aux appels du sentiment avec un élan si fort qu'il passe parfois la mesure. Une déception amoureuse, d'ailleurs causée par ses faux airs de froid et de brutalité, le jette dans une impasse, l'y enfonce de plus en plus en dépit des concessions auxquelles il se plie. Acculé au suicide, il n'y échappe que par miracle :

« Une soudaine réaction de joie « nerveuse et amère se rua sur ce « paroxysme qui l'avait exalté jus- « qu'à vouloir mourir et, en éclatant « de rire :

« — C'est admirable !... Je me con- « damne à vivre, c'est-à-dire à subir « un épouvantable martyre, tout sim- « plement parce que je n'ai pas le « courage d'abandonner mon chien !... « Tu entends, Athos ? »

Par quel tragique sacrifice Coursan obtiendra tout d'un coup le revirement qu'il poursuivait en vain si longtemps, le roman lui-même vous l'apprendra. Cet épisode marque le sommet du livre. Atteint par de rudes chemins, il offre sur l'avenir des perspectives de joie aussi splendides que soudaines...

Cette tragédie domestique s'entoure de décors changeants. La Touraine, la Bretagne et Montmartre, le plein air et les détours du studio lui servent de cadres successifs.

A la ville, comme aux champs, l'action s'enchaîne avec rigueur, l'intérêt jamais ne traîne ni ne se disperse. En M. Gustave Guiches le dramaturge de « Chacun sa vie » et de « Vouloir » reste inséparable du romancier des « Deux Soldats » et du « Tremplin ».

Une technique magistrale règle ici la suite des chapitres comme ailleurs la succession des scènes.

Quand vous aurez ouvert ce livre, il ne vous semblera plus être à la maison mais au théâtre, dans votre fauteuil mais dans une stalle de parterre. Empoigné tout de suite par ce récit vivant, vibrant, entraînant comme un spectacle, vous le suivrez jusqu'à la fin, — avec d'autant plus d'ardeur qu'aucun entr'acte cette fois ne fera trébucher votre élan et tomber votre fièvre !

Eug. GRANGIÉ.

main de l'arrestation de Mme Hanau. La Bourse va revivre, maintenant que Mme Hanau reparait.

Concurrence sacrée.

Il y a une rivalité entre les églises. Elles aussi veulent battre des records. C'est ainsi qu'à Saint-Pierre, à Rome, des marques sont placées sur le dallage pour indiquer de combien ses dimensions excèdent celles de Sainte-Sophie à Constantinople ou de Saint-Paul à Londres.

Or, Saint-Pierre va être détrônée, si on peut dire.

En effet, la ville de Liverpool a entrepris la construction d'une cathédrale qui appartiendra au culte catholique romain et qui sera non seulement plus grande que Sainte-Sophie ou que Saint-Paul, mais aussi que la basilique Saint-Pierre elle-même.

LE LISIEUX.

Chronique du Lot

TENTATIVE D'ASSASSINAT au faubourg de Cabazat

Une brute alcoolique tire deux coups de revolver sur sa femme qui est grièvement blessée

Lundi matin, vers 8 heures environ, les habitants du faubourg de Cabazat furent mis en émoi par deux coups de revolver tirés dans une maison qu'habite le ménage Duchène et qui se trouve située près de l'entreprise des lits militaires.

Peu après, Duchène sortit de la maison et comme il rencontrait un voisin, M. Loison, employé au P. O., il lui dit froidement : « Le compte de ma femme est bon. Je vais me constituer prisonnier. Voici mon revolver. » Et il lui tendit l'arme...

Pendant ce temps, les voisins étaient entrés dans la maison où ils trouvèrent Mme Duchène et l'une de ses filles. La mère seule était blessée. Le sang coulait de son bras droit et de sa figure.

En même temps, M. Luga, mécanicien au Château d'Eau avait téléphoné au commissariat de police, tandis que des voisins transportaient la blessée à l'hôpital.

MM. Tiffon, procureur de la République, Testas juge d'instruction, Galé, commiss-greffier arrivèrent bientôt sur les lieux du crime où se trouvaient déjà M. Solinac, commissaire, accompagné d'un agent. Et l'enquête, d'ailleurs rapide, commença.

Les circonstances du drame

Félix Duchène, âgé de 53 ans, est né à Paris. Il est marié depuis 22 ans. Il fut gazé à la guerre et réformé comme tuberculeux, à 100 0/0. Il touchait une pension de 18.000 francs, plus 6.000 francs pour ses enfants, inscrits aux Pupilles de la Nation.

Il vint s'installer à Cahors, il y a six ans. Il n'y a jamais travaillé de son métier, celui d'horloger. Il passait le plus clair de son temps à fainéantiser et à boire.

On l'envoya, il y a quelques années, au sanatorium de Montffauron. Mais son vice d'ivrognerie l'en fit chasser...

On devine que les scènes étaient fréquentes et violentes dans le ménage. Mme Duchène, d'origine belge, avait réalisé la séparation d'avec son mari qui menait au dehors une vie de basse débauche. Quand la fantaisie le prenait de revenir à la maison c'était pour des querelles et des menaces de mort. « J'étais jaloux de ma femme », disait-il après son arrestation.

Ces jours derniers, le misérable résolu de mettre à exécution son dessein prémédité. Il alla à Toulouse où il fit l'acquisition de son revolver pour une somme de 60 francs; revint dimanche à Cahors et après force libations, se rendit à Cabazat. Malgré ses menaces sa femme refusa de le recevoir. Il partit donc et passa la nuit dehors. Mais, au matin, il revint et, cette fois, après une dernière scène il tira deux coups de son revolver sur Mme Duchène. Il se préparait même à l'achever quand une de ses filles présentes se jeta courageusement devant lui et détourna son bras.

Après le drame

Son coup fait, il rentra en ville. Mais ce n'était pas pour se constituer prisonnier. Il visita de nombreux débits de boisson, disant partout : « Vous savez, je viens de tuer ma femme ! » Les gens auxquels il faisait cette déclaration croyaient qu'il avait surtout... tué le ver !

Vers neuf heures et demie, au moment où il débouchait sur le boulevard venant de la rue Jean-Vidal, il fut rencontré par l'agent Salien qui l'arrêta et le mena au bureau de police. Après un rapide interrogatoire, le commissaire de police ordonna son transfert à la chambre de sûreté.

A ce moment, Duchène essaya de s'enfuir, mais fut vite rattrapé.

L'état de la victime

Mme Duchène transportée à l'hôpital, reçut les soins nécessaires par son état qui paraissait très grave.

M. le docteur Besse, médecin légiste, constata que la malheureuse femme avait reçu deux balles, l'une dans le bras droit et l'autre sous l'œil gauche qui ressortit derrière la tête.

Cette blessure est sérieuse. Mais M. le docteur Besse espère qu'elle ne sera pas fatale.

Mme Duchène est âgée de 42 ans; mère de 7 enfants. Depuis 3 ans son mari l'a quittée. Elle subvient aux besoins de la maisonnée en faisant des ménages. Plusieurs de ses enfants travaillent.

Les déclarations du criminel

Vers 3 heures de l'après-midi, on sortit Duchène de la Chambre de sûreté. Il avait l'air hébété. Il déclara au commissaire de police qu'il était jaloux de sa femme.

Et comme on lui faisait observer que son attitude avait toujours été scandaleuse, il répondait en riant : « Ah ! ce que les habitants de Cabazat doivent être contents d'être débarrassés de moi ! »

Mais il protestait qu'il n'a pas prémédité son acte : « J'étais saoul depuis la veille ! », disait-il en manière d'excuse.

A l'instruction, il n'a rien dit de nouveau. Après un premier interrogatoire, il a été écroué.

Votes de nos députés

Sur le renvoi au vendredi 27 juin de la suite du débat sur les interpellations concernant l'Indo-Chine, les députés du Lot ont voté :

Pour : M. Delport.
Contre : MM. de Monzie et Malvy.
La Chambre a adopté par 334 voix contre 243.

Enregistrement

M. Falipou, receveur-contrôleur de l'enregistrement à Montcuq, est nommé à Rouillac (Charente).

M. Bourdet, receveur-contrôleur à Neuilly-le-Réal (Allier), est nommé à Montcuq.

Ponts et Chaussées

M. Excurrey, adjoint technique des Ponts et Chaussées à Catus, est nommé ingénieur des travaux publics de l'Etat à Bergerac.

Comité Républicain des Lotois de Paris

Pour fêter l'éclatante victoire de la République sur la Réaction, le Comité Républicain offrira, le vendredi 4 juillet, à 20 h. 1/2, aux Sociétés Savantes, 8, rue Danton, un vin d'honneur au citoyen Louis Garrigou, Sénateur du Lot.

Nous faisons un appel pressant à tous les Républicains, ainsi qu'à leurs amis non originaires du Lot, pour qu'ils assistent nombreux à cette manifestation de sympathie à laquelle assisteront tous les parlementaires du département.

Les dames seront admises.
Pour couvrir les frais, il sera perçu 7 francs.

Le Secrétaire Général,
R. LABRUNIE.

LE LOT

Dans les revues de tourisme belges

Dans son numéro spécial de mai-juin, consacré au Tourisme en France, la grande et luxueuse revue : « l'illustration automobile » de Bruxelles (prix de l'exemplaire : 10 francs belges) donne une magnifique vue du pont Valentré.

Le Bulletin officiel du Touring-Club de Belgique (Société Royale) publie dans son numéro du 1^{er} juin 1930, un article de notre collaborateur M. Eugène Grangé sur la haute vallée du Lot considérée comme vestibule des grands causses et des gorges du Tarn.

Voilà de la belle et utile propagande en faveur de notre région.

Ligue d'études germaniques

Voyage à Berlin

« La L. E. G. organise un voyage en groupe à Berlin du 4 au 15 septembre prochain. Le départ se fera de Paris. Si le nombre des participants le permet, un autre groupe partira de Strasbourg.

« Les groupes seront pilotés par des professeurs d'allemand. Le prix total, voyage et séjour, ne dépassera pas mille francs par personne. Le voyage et le séjour sont organisés dans tous leurs détails. On peut s'inscrire jusqu'au 1^{er} août, dernier délai.

« Seule condition exigée : être membre de la L. E. G. (cotisation 10 francs par an à adresser au secrétaire-trésorier de la Ligue : G. Jouve, professeur au lycée de Cahors (Lot) C. P. Toulouse 228-32).

« Pour plus amples renseignements écrire au président M. Gaucher, « Theil-sur-Vanne (Yonne) ou au délégué régional, M. Rigaudières professeur au lycée de Cahors.

« Joindre timbre pour réponse. »

Le prix de la viande

Nous lisons dans les journaux cette bonne nouvelle :

« Par suite des cours pratiqués sur les bestiaux le jour de la dernière foire, les bouchers, dans une récente réunion ont décidé de baisser les cours de la viande, en faveur de leur clientèle.

« Cette baisse porte sur les veaux et les moutons.

Mais ce n'est pas à Cahors ! C'est à Figeac !

ON DEMANDE

DES APPRENTIS

à l'imprimerie du

Journal du Lot

Chronique des Théâtres

Nous rappelons que c'est ce soir, mardi, 24 juin, que l'excellente troupe de M. Boutard donnera sur la scène de notre théâtre en représentation :

MIGNON

D'ores et déjà on peut dire que le succès de cette représentation est assuré.

En fauchant

Lundi soir, M. Joffreau, âgée de 70 ans, propriétaire à Frayssinède-le-Gélat, était occupé à faucher du foin, lorsque, par suite d'un faux mouvement la faucille glissa et frappa M. Joffreau à la jambe droite qui fut horriblement tailladée.

M. Joffreau a été transporté lundi soir, à 9 heures, à l'hôpital de Cahors où son état a été jugé grave.

CAHORS

A RÉPARER

Oh ! que le service de la voirie municipale ne s'effarouche pas ! Il s'agit d'une simple réparation à faire dans une rue très fréquentée de notre ville.

Nous voulons parler de la rue du Château-du-Roi.

Cette rue, nul ne le contestera, est en mauvais état ; les pluies l'ont ravivée au point que les usagers sont obligés de chercher l'endroit convenable où ils pourront poser le pied, ou gare à l'accident.

La rue a besoin d'être rechargée, nivelée, C'est un tout petit travail à faire et qui ne peut pas coûter bien cher.

Mais quel service on rendrait à tous ceux qui sont obligés — ils sont nombreux — de passer dans cette rue.

Aussi bien, nous devons rappeler que la rue du Château-du-Roi fut, jadis, le Boulevard de Cahors.

Dès lors, noblesse oblige : elle a bien droit d'être convenablement entretenue !

Qui dira le contraire ? Ce n'est pas le service de la voirie qui reconnaît, certainement, le bien fondé de cette petite réclamation.

L. B.

Association des Anciennes Elèves du Lycée Clément-Marot

Nous rappelons que l'Association des Anciennes Elèves du Lycée Clément-Marot donnera sa fête de bienfaisance jeudi soir, 26 juin, à 8 h. 1/2 précises au Palais des Fêtes.

Pour la Paix

Les mères, les Cadurciennes, les Amis de la Paix sont invités à se rendre à la mairie (salle du deuxième étage) le vendredi 27 juin, à 20 h. 30, afin de se concerter en vue d'une action commune contre la guerre.

Le Secrétaire de l'Union Fédérale (mutilés, veuves, ascendants, orphelins) : LAMOURE.

Syndicat d'initiative de Cahors et des environs

L'Assemblée générale des membres du Syndicat d'initiative, prévue par l'article 17 des Statuts, aura lieu le dimanche 6 juillet 1930, à 11 h. du matin, dans une des salles de la Mairie de Cahors.

Le bureau du Syndicat prie instamment toutes les personnes de la ville et des environs qui s'intéressent à l'organisation du tourisme de vouloir bien assister à cette importante réunion.

L'ordre du jour sera le suivant : Compte rendu moral par le Président. Election du tiers sortant du Conseil d'Administration. Plan de campagne pour la saison 1930-1931. Questions diverses.

MM. les Membres du Syndicat recevront incessamment des convocations individuelles à l'Assemblée du 6 juillet.

Le Président du S. I.,
Eug. GRANGÉ.

PHONOS

RADIO-QUERCY

3, rue du Portail-Alban

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote M. René Darquier vient d'être l'heureux papa d'une mignonne fillette qui a été prénommée Marie-José.

Nous complimentons au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et à la fillette.

Hyménée

Lundi soir a été célébré le mariage de Mlle Henriette Landès, fille de l'excellent et dévoué chef de service de la Compagnie du Gaz de Cahors avec M. Jean Bessac, le sympathique entrepreneur de serrurerie bien connu de notre ville.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Accident de moto

Les jeunes Brugalières et Bach, montés sur la même moto, voulurent passer, près de Regourd, devant une charrette.

Par suite d'une fausse manœuvre, la moto fut jetée contre le talus. Les deux jeunes gens tombèrent sur la route.

Dans la chute, ils reçurent des contusions qui, heureusement, sont sans gravité.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 20 juin 1930

Infraction. — Le tribunal condamne à 6 jours de prison le nommé Vaysé, 35 ans, sans profession et domicile fixe, pour défaut de carnet anthropométrique.

Infanticide. — La jeune B..., de Vaillac, inculpée de suppression d'enfant, est condamnée à 6 mois de prison.

Blessures involontaires et ivresse. — Joseph Faure, 60 ans, du Bourg, poursuivi pour blessures involontaires et ivresse, est condamné à 25 francs d'amende pour le premier délit et à 5 francs pour le deuxième.

LA SAINT-JEAN

La jeunesse du faubourg Labarre n'a pas voulu attendre au mardi 24, pour célébrer la fête de la St-Jean.

Dimanche soir, sur la place Thiers, on pouvait voir, en effet, un immense bûcher, qui à 9 heures précises fut allumé.

Autour du brasier, les enfants gambadaient, mais se tenaient à l'écart. C'était prudent. Sur la place et sur le Boulevard circulaient de nombreux promeneurs.

Mais quand les fagots furent complètement brûlés, la fête continua par un bal. Des musiciens installés au Café de la Tour, jouèrent les meilleures danses du répertoire, auxquelles prirent part de nombreux couples qui n'avaient pas manqué le rendez-vous.

A Cabessus, la jeunesse célébra de façon identique la fête de la St-Jean. Sur la place de la Croix, le feu flambea et autour du brasier un bal très animé eut lieu, au son d'un excellent orchestre, jusqu'à minuit, pour la plus grande joie de la jeunesse.

Conformément à la tradition, la jeunesse du faubourg de St-Georges a célébré la fête de la St-Jean, lundi soir, veille de la fête.

Un immense bûcher avait été dressé sur la calle de St-Georges : pétards, fusées, feux de bengale, rien ne manquait.

Aussi bien, une foule considérable était amassée sur le pont de St-Georges et sur l'avenue de Toulouse pour voir flamber les énormes fagots qui avaient été entassés.

Sur la berge du Lot, au Cours Vaxis, les jeunes gens du quartier avaient également allumé un bûcher bien garni.

Il y avait longtemps, que la fête de la St-Jean, à Cahors, n'avait pas été célébrée avec autant d'éclat que cette année.

Nos hôtes de marque

Parmi les personnalités étrangères ayant séjourné récemment à Cahors, nous relevons les suivantes :

Sont descendus à « l'Hôtel des Ambassadeurs » :

M. Georges Amédrez, entrepreneur à Genève. M. Edward Stokdon, professeur à l'Université de Texas. M. Julius Gunz, journaliste à Munich. M. Didrik de Bildt, auteur à Stockholm. Mme Thomasa H. Hunt, de Cincinnati. M. H. Phelps Clawson, archéologue de New-York. M. Verspirene et sa famille, flûteur à Roubaix. M. Jacob et sa famille, banquier à Anvers.

Fête de la Place Rousseau

La réunion projetée pour samedi dernier au café de la Bourse, place Rousseau, n'ayant donné aucun résultat vu le manque total des jeunes gens de la place et du quartier des Badernes, une nouvelle réunion s'impose pour jeudi prochain 26 courant, à 8 h. du soir.

La présence des jeunes gens qui doivent régulièrement s'occuper de la fête étant indispensable, nous prions ces derniers de ne pas manquer au rendez-vous donné.

Tombée dans l'escalier

Mme Denise Bonnaud, femme de ménage de M. l'abbé Lugol, demeurant rue Pélegrin, descendait l'escalier de la cave, lorsqu'elle glissa et tomba.

Elle s'est fait de sérieuses contusions qui l'obligeront à un repos de 12 jours.

Une pointe dans la main

En lessivant des effets, Mme Pradal, employée à l'hôpital, s'est enfoncé une pointe dans la main droite.

25 jours de repos lui ont été ordonnés.

L'homme mystérieux !

On sait que la gendarmerie de Saint-Cépy arrêta, ces jours derniers un couple qui se trouvait dans cette commune et dont les allures paraissaient... mystérieuses.

Une enquête a été faite pour établir l'identité de ce couple, tout au moins de l'homme.

L'affaire était considérable, disait-on. Or, il est établi que l'homme s'appelle bien Suggisbert, qu'il avait pris le pseudonyme de Boillot et que, sous ce pseudonyme, il touchait une pension bien légitime de victime du travail.

BARS MAURICE-LEO

MERCREDI 25 et JEUDI 26 JUIN

Début du Grand Film Français

LES MYSTÈRES DE PARIS

qui sera présenté chaque semaine les Mercredi et Jeudi

— En supplément —

LES INONDATIONS DU SUD-OUEST

Zéphirin fait du Sport : comique en 2 parties.

Arrondissement de Cahors

Montgesty

Décès. — Nous avons le regret d'annoncer le décès, à l'âge de 73 ans, de Mme Verdé, née Baldy, épouse de M. Baptiste Verdé, conseiller Municipal, ancien maire de notre commune.

L'enterrement a eu lieu samedi dernier, au milieu d'une grande assistance.

En cette douloureuse circonstance, nous présentons à toute la famille nos très sympathiques condoléances.

Montcuq

Le chenil de Montis cuqi. — Le chenil de Montis cuqi déjà célèbre, dont le propriétaire est M. Léopold Coutu-

re, greffier à Montcuq, est à l'honneur. Le jeune pointer de pur sang « Cami du Broussey » L. O. F. 43427, vient d'obtenir trois premiers prix et les prix spéciaux décernés au meilleur chien d'arrêt pointer, avec félicitation du jury, aux expositions de Limoges, exposition internationale) du 24 au 25 mai 1930, de Toulouse, du 8 au 9 juin 1930, de Brive, le 15 juin 1930. Les notes des juges sont les suivantes : « très beau chien, impressionnant, bien suivi de partout. »

Ces notes élogieuses, ces premiers prix et prix spéciaux, les demandes de saillie et d'achat qui affluent de toutes les régions de la France et aussi de l'étranger, prouvent amplement que M. Couture est un éleveur d'une grande compétence. Les nombreux visiteurs de son chenil peuvent admirer, avec le superbe étalon, plusieurs lices et une vingtaine de chiots de tout premier ordre.

C'est avec un vif plaisir que nous adressons à M. Couture nos plus vives félicitations et que nous signalons son rôle bienfaisant au point de vue du commerce local et de l'industrie hôtelière en particulier.

A qui la roue ? — M. Bernadou, maire de Ste-Croix, par Montcuq (Lot) a trouvé une roue de secours d'une voiture automobile, sur la route de Montcuq, à Valprionde. C'est avec plaisir qu'il la remettra à son propriétaire.

Vers

Conseil Municipal. — Dans sa dernière séance, le conseil municipal a envisagé un emprunt pour la reconstruction et la construction de certains chemins vicinaux. Il a décidé que la vente aux enchères du jardin du communal aurait lieu le 29 juin.

M. le maire a ensuite donné lecture des comptes administratifs et budgets supplémentaires 1930 (commune et Bureau de bienfaisance). Le tout a été approuvé par le conseil. Ont été approuvées aussi les dépenses de l'assistance médicale gratuite, qui deviennent toutefois fort onéreuses.

En été l'alcool de menthe RICQLÈS est indispensable

Arrondissement de Figeac

Figeac

Théâtre. — La tournée humoristique toulousaine « L'Oie du Capitole » donnera au Théâtre Municipal, samedi 28 courant, une soirée de gala artistique et musicale avec le concours de Dambim, le prince de l'humour et de Micheline Hetty, la gracieuse divette fantaisiste.

Au programme, la spirituelle revue : « Mon chœur est plein d'humour ».

Le prix de la viande. — A la suite des cours pratiqués le jour de la grande foire, une baisse sensible sur les cours précédents, les bouchers ont affiché une diminution sur le prix de la viande à dater du 18 juin.

Veau. — Cuisse, 20 fr. ; filet, épaule, côtelettes, 16 au lieu de 17 ; collet, jarret, poitrine, 12 au lieu de 13.

Mouton. — Gigot côtelette, 19 au lieu de 20 ; épaule, 15 au lieu de 16 ; ragout 9 au lieu de 10.

Les prix s'étant maintenus sur les bœufs, aucune diminution n'a été jugée possible pour le moment.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Les « Chanteurs Montagnards » à Gourdon. — Les « Chanteurs Montagnards » de Bagnères-de-Bigorre sont les descendants d'une phalange d'ardents chanteurs, ayant fait le tour du Monde.

Après avoir visité la Hollande, l'Allemagne, Budapest, Venise, Rome, ils sont partis pour l'Egypte. Là, aux pieds des Pyramides, leur voix s'est fait entendre sous le ciel enchanté d'Orient, La Terre Sainte, Constantinople, ont été visités. Toute la gamme de la chanson montagnarde a été représentée depuis le sourd grondement du torrent jusqu'au rire clair de l'eau bleue glissant sur les cailloux. Leurs voix fondues en une étonnante et émouvante unité ont lancé partout leur chant de réputation quasi-universelle.

« Toujours plus loin pour l'honneur de la chanson pyrénéenne », tel est le principe cher aux 26 chanteurs montagnards actuels.

Ils enveloppent toutes leurs chansons éternelles comme la neige des hauts pics pyrénéens d'une atmosphère de poésie et d'art que déjà tout un peuple a acclamé. Après Toulouse, Pau, Dax, Nîmes, Angers, Le Mans, les voici cette année à Nice où ils ont été l'âme vibrante de toutes les Pyrénées à la fête inoubliable et reconfortante de la reconstitution des provinces françaises, Marmande ces jours derniers leur a témoigné la plus vive sympathie. Puissiez-vous, chanteurs montagnards faire planer au-dessus du Quercy valeureux les mêmes sentiments d'admiration, de goût et d'art !

Série de vols. — La gendarmerie enquête en ce moment au sujet de plusieurs vols commis ces jours derniers chez plusieurs commerçants de notre ville.

Espérons que sous peu nous ayons à signaler le ou les trop audacieux voleurs.

Gramat

Grande fête de gymnastique. — Dimanche 29 juin, l'active et prospère Société les « Ecureuils Gramatois » donnera un grand concours avec : les Enfants de la Dordogne, de Périgueux ; La Gaillarde, de Brive ; les Cadets de Limoges et l'Alerte de Dècazville (section féminine). Plus de 300 musiciens accompagneront aussi leur concours, et plus spécialement la Lyre P. O. de Capdenac, la Lyre Gramatoise, et les tambours et clairons des Sociétés de gymnastique de Gramat.

Plus de 200 gymnastes et 100 musiciens se feront applaudir au Parc des Sports, et exécuteront les exercices et mouvements divers du grand concours d'Alger, où ils ont obtenu les plus hautes récompenses.

Le soir, la section féminine de l'Alerte, donnera une magnifique exhibition avec projection.

Dans une prochaine communication, nous ferons connaître le programme de cette belle fête sportive dont la réussite n'aura rien à envier à celle de l'an dernier.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5, (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (1^{er})

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES de 18 à 24 fr. par jour
FLOIRAC (Originaire du Lot) Téléphone ARCHIVES 60-92
Propri

TABLEAU INDICATIF DES PROPRIETES A ACQUERIR

pour l'établissement du chemin de fer de Cahors à Moissac sur le territoire des communes de Montcuq et de Lebreil

NUMÉROS DU PLAN DU CHEMIN DE FER	CADASTRE		LIEUX DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOM, PRÉNOMS et DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCE DES EMPRISES			NUMÉROS DU PLAN DU CHEMIN DE FER	CADASTRE		LIEUX DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOM, PRÉNOMS et DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCE DES EMPRISES			
	SECTIONS	NUMÉROS			INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	HECTARES	ARES	CENTIARES		SECTIONS	NUMÉROS			INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	HECTARES	ARES	CENTIARES	
Commune de Montcuq																				
1	C ₁	2	Rivière de Magnac	Chemin particulier	Lespinet Jean - Baptiste, marchand de porcs, à Magnès (St-Daunès).	Lespinet Jules, curé doyen, et sa sœur, Lespinet Virginie, célibataire majeure, à Montcuq.	»	6	75	34	L ₂	27	Moulin de Pleyssse	Terre et 2 rangs de vigne	Roubira Ramon, chef de chantier à la voie ferrée Cahors - Moissac époux Claveria Elvira, à St-Pantaléon.	Claveria Elvira, veuve Roubira Ramon et ses enfants : Roubira Fernand, chef de chantier ; Roubira Paquita, célibataire mineure, tous à Montcuq.	»	9	20	
2	id.	2	id.	Terre et deux rangs de vigne	»	»	»	9	30	35	L ₁	N. I.	»	Chemin rural	»	Commune de Montcuq.	»	0	70	
3	id.	61	Magnac	Terre et chemin	Longueserre Philippe, entrepreneur, à Lacapelle-Cabanae.	Longueserre Léa-Marie-Joséphine, épouse Lacroix Ernest-Maurice, à St-Daunès.	»	5	85	36	id.	19	Sous le château	Jardin et prairie artificielle	Pagès Henri, gendre Pradal, à Montcuq.	Pagès Gabrielle, épouse Bessières Louis, à Montcuq, et sa sœur Pagès Léonie, célibataire majeure, à Puy-l'Évêque.	»	1	50	
4	id.	3	Rivière de Magnac	Terre et deux rangs de vigne	Lespinet Jean - Baptiste, marchand de porcs, à Magnès (St-Daunès).	Lespinet Jules, curé doyen, et sa sœur, Lespinet Virginie, célibataire majeure, à Montcuq.	»	9	90	37	L ₂	N. I.	»	»	Roubira Ramon, chef de chantier à la voie ferrée Cahors - Moissac époux Claveria Elvira, à St-Pantaléon.	Claveria Elvira, veuve Roubira Ramon et ses enfants : Roubira Fernand, chef de chantier, et Roubira Paquita, mineure, tous à Montcuq.	»	21	75	
5	id.	4	Rivière de Magnac	Terre	»	Bley Jules-François, à St-Daunès ; Bley Egilda, épouse Pradiou Antoine, à Agen ; Bley Marie, épouse Garrigues Jean-Pierre, à Montaignut, et leur mère, Lacombe Marie, veuve Bley Louis, à St-Daunès.	»	9	40	38	id.	14	id.	Vigne	»	»	»	1	90	
6	id.	4	id.	Sainfoin	»	»	»	4	20	39	id.	8	Gabriel	Vigne	Crayssac Joseph, gendre Guignes, à Montcuq.	Crayssac Marie-Henriette, célibataire majeure, à Montcuq.	»	1	15	
7	id.	7	id.	Terre et rang de vigne	Larrive Henri, à St-Daunès.	Larrive Henri, forgeron, à St-Daunès (les héritiers).	»	2	40	40	id.	8	id.	Terre	Sarda François, marchand forain, 5, rue Nationale, à Cahors.	Sarda François, marchand forain, 5, rue Nationale, à Cahors.	»	10	80	
8	id.	7	id.	Pré	»	»	»	1	20	41	id.	7	id.	Terre	Roubira Ramon, chef de chantier à la voie ferrée Cahors - Moissac époux Claveria Elvira, à St-Pantaléon.	»	11	25		
9	id.	17-18 19	Labarthe	Terre	Arnal Jean, gendre Balmariy, à Labarthe ; Lespinet Jean-Pierre, à Larroque (Valprionde).	»	»	30	15	42	id.	6-4	Gabriel	Pré	»	»	»	»	»	
9a	id.	20	id.	Terre	Arnal Jean, gendre Balmariy, à Labarthe ; Lespinet Jean-Baptiste, marchand de porcs, à Magnès (St-Daunès).	Arnal Jean, gendre Balmariy, à Labarthe.	»	0	40	43	id.	3	id.	Terre	Crayssac Joseph, gendre Guignes, à Montcuq ; Roubira Ramon, chef de chantier à la voie ferrée Cahors - Moissac époux Claveria Elvira, à St-Pantaléon.	Claveria Elvira, veuve Roubira Ramon, et ses enfants : Roubira Fernand, chef de chantier, et Roubira Paquita, mineure, tous à Montcuq.	»	13	70	
10	id.	41-45 55	id.	Pré	Arnal Jean, gendre Balmariy, à Labarthe.	»	»	19	65	44	L ₁	33	Belledent	Pré et verger	»	»	»	»	1	95
11	id.	N. I.	»	Chemin rural de Labarthe à Primès	»	Commune de Montcuq.	»	1	65	44a	id.	33	id.	Construction en ruines	Mourgues Henri et Calmèjane Antonin (indivis), à Montcuq.	Mourgues Henri et Calmèjane Antonin (indivis), à Montcuq.	»	0	54	
12	id.	N. I.	»	Chemin rural	»	»	»	0	30	44b	id.	33	id.	Pré et rangs de vigne	»	»	»	»	6	35
13	C ₄	18-19	La Barte	Pré	Planacassagne Camille, sous-préfet, à Gourdon.	Planacassagne Jean-Baptiste et sa mère, Figaret Marie - Victoire, veuve Planacassagne Camille, rue St - Barthélémy, à Cahors.	»	9	80	45	id.	30-31	Lartigue	Vigne et verger	Delpech Adolphe, veuve, née Durand, à Montcuq ; Ducros Alice, à Villars (St-Daunès).	Delpech Adolphe, veuve, née Durand, à Montcuq.	»	7	45	
14	id.	19	id.	Terre	»	»	»	4	65	46	id.	30-31 32	id.	Vigne et cabane	Demeaux Frédéric, gendre Balmariy, aux Platanes.	Demeaux Frédéric, et sa sœur, Demeaux Marie, célibataire majeure, à Montcuq.	»	4	58	
15	id.	19	id.	Terre	Arnal Jean, gendre Balmariy, à Labarthe.	Arnal Jean, gendre Balmariy, à Labarthe.	»	9	60	47	id.	32	id.	Prairie artificielle et rangs de vigne	Demeaux Pierre, aux Platanes.	»	14	82		
16	id.	20	id.	Terre	Baboulène Louis, gendre Rauzières, à Juillac, par Castelfrac (Lot).	Baboulène Louis, gendre Rauzières, à Juillac, par Castelfrac (Lot), les héritiers.	»	2	75	48	id.	27	St-Jean-	Vigne	»	»	»	0	30	
17	id.	21	id.	Pré	Bouyssié Germain, chef d'escadron en retraite, à Mercuès (Lot).	Vallat Jeanne, épouse Bouyssié Jean - Pierre, chef d'escadron en retraite, à Mercuès, et sa mère, Dissès Marie-Léonie-Joséphine, veuve Vallat Jean-Baptiste.	»	12	25	48a	id.	27	id.	Talus	Couzi Diendonné, gendre Valette, vétérinaire-major, à Soussse (Tunisie).	Valette Henriette-Gabrielle, épouse Couzi Diendonné, vétérinaire-major à Soussse (Tunisie).	»	0	15	
18	id.	24-25 28	id.	Pré	Arnal Jean, gendre Balmariy, à Labarthe.	Arnal Jean, gendre Balmariy, à Labarthe.	»	25	15	49	id.	27	id.	Vigne	Brugel Victor, fils aîné de François, sur les Fossés.	Cazes Yvonne, célibataire majeure, à Montcuq.	»	0	05	
19	id.	N. I.	»	Chemin rural	»	Commune de Montcuq.	»	0	05	48b	id.	28	id.	Terre	Combarieu Antoine, instituteur en retraite, à St-Jean.	Combarieu Clotilde, veuve Pomé Armand, pour la nue-propiété, et son père, Combarieu Antoine, pour l'usufruit, tous à Montcuq.	»	0	05	
20	id.	23	Les Tuques	Vigne	Darquier Jean, veuve, née Filhol, à Montcuq.	Darquier Jean, veuve, née Filhol, à Montcuq.	»	2	05	50	id.	26	id.	Friche	Pagès Henry, gendre Pradal, à Montcuq.	Pagès Gabrielle, épouse Bessières Louis, à Montcuq, et sa sœur, Pagès Léonie, célibataire majeure, à Puy-l'Évêque.	»	0	30	
21	id.	27	La Barte	Terre et rangs de vigne	Planacassagne Camille, sous-préfet, à Gourdon.	Planacassagne Jean-Baptiste, et sa mère, Figaret Marie - Victoire, veuve Planacassagne Camille, rue St - Barthélémy, à Cahors.	»	0	30	51	id.	26	id.	Terre	Aldebert Albert, au Bourg.	Aldebert Louis-Albert, rue des Gobelins, 39, à Paris.	»	9	00	
22	C ₃	3	Labarthe	Pré	Arnal Jean, gendre Balmariy, à Labarthe ; Planacassagne Camille, sous-préfet, à Gourdon.	»	»	16	50	52	id.	25	id.	Terre et rangs de vigne	Gratignol Antoine, menuisier, à Montcuq.	Gratignol Marie-Caroline, célibataire majeure, à Montcuq.	»	10	85	
23	id.	8	id.	Pré	Bénédicty Victor, conducteur des Ponts-et-Chaussées, 17, avenue des Gobelins, Paris.	Bénédicty Victor, 2, rue Nicolas-Roret, à Paris (XIII ^e).	»	4	90	53	id.	25	id.	Terre et jardin	»	»	»	»	»	
23a	id.	8	id.	Pré	»	»	»	0	35	54	id.	N. I.	»	Chemin rural non reconnu	»	Commune de Montcuq.	»	1	70	
24	id.	11-14 15-29 28	Pierrasse Le Pont de la Croix	Terre et rangs de vigne	Feu Antoine, boucher, à Montcuq.	Feu Jean-Baptiste, boucher, à Montcuq ; Feu Armand, employé des contributions directes, à Aiguillon (Lot-et-Garonne) ; Feu Gaston, receveur de l'enregistrement, à Saujon (Charente-Inférieure).	»	27	50	54a	id.	N. I.	»	id.	»	»	»	»	0	05
25	id.	24-25	Pierrasse	Terre	Parriel Louis, veuve, née Teulet Hélène, à Montcuq.	Parriel Louis, veuve, née Teulet Hélène, à Montcuq.	»	13	20	55	id.	21-23	St-Jean	Vigne et verger	Combarieu Antoine, instituteur en retraite, à St-Jean.	Combarieu Clotilde, veuve Pomé Armand, pour la nue-propiété, et son père, Combarieu Antoine, pour l'usufruit, tous à Montcuq.	»	22	40	
26	id.	23	id.	Pré	Crayssac Joseph, gendre Guignes, à Montcuq.	Crayssac Marie-Henriette, célibataire majeure, à Montcuq.	»	10	50	55a	id.	21	id.	Talus et jardin	Calassou François, pharmacien, à Libos (Lot-et-Garonne).	Brugel Marie - Antoinette-Valérie, veuve Calassou Clément-Jean-Baptiste, à Libos (avenue de la Gare).	»	4	00	
27	id.	23	id.	Terre	Larroque Maurice-Joseph, gendre Arnal, à Montcuq.	Larroque Maurice-Joseph, gendre Arnal, à Montcuq.	»	0	45	56	id.	22	id.	Terre et verger	Gras Germain, gendre Bru, à St-Jean.	Gras Germain, gendre Bru, à St-Jean.	»	8	40	
28	id.	26	Le Pont de la Croix	Vigne	»	»	»	0	40	57	id.	18	id.	Terre et rangs de vigne	Chazarenc Pierre, gendre Larroque, au Couvert.	Chazarenc Pierre, gendre Larroque, au Couvert.	»	8	70	
29	L ₂	38	Cavagnac	Pré	Goul Antoine et Montagnac Abel, gendre Goul (indivis), à Larivière.	Goul Antoine et Montagnac Abel, gendre Goul (indivis), à Larivière.	»	0	85	58	id.	18	id.	Terre	Labeurie Noël, gendre Salives, officier d'administration, 38, rue du Cherche-Midi, Paris.	Salives Marie-Louise, épouse Labeurie Jean-Noël, officier d'administration, 38, rue du Cherche-Midi, Paris.	»	30	25	
30	id.	38	id.	Pré	Goul Antoine et Montagnac Abel, gendre Goul (indivis), à Larivière ; Planacassagne Camille, sous-préfet, à Gourdon.	Planacassagne Jean-Baptiste, et sa mère, Figaret Marie - Victoire, veuve Planacassagne Jean-Camille, rue St-Barthélémy, à Cahors.	»	3	60	59a	id.	19	id.	Terre	»	»	»	»	0	45
31	id.	36	Moulin de Pleyssse	Pré	»	»	»	0	40	60	id.	19	id.	Terre	»	»	»	»	5	85
32	id.	26	id.	Pré	Gary Paul, gendre Bousquet, à Montcuq.	Gary Paul, gendre Bousquet, à Montcuq.	»	1	50	61	id.	14-15 17	id.	Terre jardin et rangs de vigne	Séval Jean, fermier Duithil Othon, à Ventalay ; Guignes Henri, à St-Jean ; Bernadou Ismin, dit Brunet, au Bourg.	Guignes Henri, à St-Jean.	»	38	45	
33	id.	35	Moulin de Pleyssse	Terre	Malaval Justin, tailleur d'habits, à Viala-du-Tarn (Aveyron).	Malaval Thérèse, épouse Greysse Séraphin, menuisier, à Caux (Hérault).	»	1	70	62	id.	15 N. I.	St-Jean	Jardin et verger	Lafage Pierre, cadet, gendre Bouchet, à St-Jean (Montcuq).	Lafage Pierre, cadet, gendre Bouchet, à St-Jean (Montcuq).	»	2	60	
33	id.	35	id.	Vigne	»	»	»	26	90	62a	id.	15	St-Jean	Jardin	»	»	»	»	0	15
										63	id.	N. I.	»	Ruisseau	»	»	»	»	0	10

Renseignements

Pour faciliter l'introduction des ouvriers étrangers

L'accroissement sensible des demandes d'ouvriers agricoles étrangers dont le recrutement et la mise en route sont assurés par la Société Générale d'Immigration, groupement des Organisations professionnelles pour l'emploi de la main-d'œuvre étrangère, permet actuellement de répartir sur un plus grand nombre de personnes les frais généraux assez élevés qu'entraîne le fonctionnement normal de la Société.

Il est donc aujourd'hui possible de réduire dans une certaine mesure le montant des versements demandés aux agriculteurs pour l'introduction de chaque travailleur étranger.

Pour réaliser cet abaissement des frais d'introduction tout en garantissant la marche normale de ses services telles que soient les variations du mouvement migratoire en provenance de chaque pays étranger, la Société Générale d'Immigration a pris la décision, non pas de baisser ses tarifs, mais de répartir en fin d'année entre tous les employeurs en proportionnellement au nombre d'ouvriers recrutés pour chacun d'eux, l'excédent de ses recettes sur les dépenses. Cet excédent sera d'ailleurs calculé suivant des dispositions arrêtées d'accord avec l'Administration.

Les agriculteurs doivent donc considérer maintenant que le versement qui leur est demandé pour l'introduction d'ouvriers étrangers par l'entremise de la Société Générale d'Immigration, est un maximum sur lequel une ristourne variera chaque année suivant le nombre des introductions réalisées et la provenance des ouvriers.

Elle sera évidemment d'autant plus importante que le nombre d'introductions aura été plus élevé.

Ce système de ristourne en fin d'exercice présente les avantages suivants :

1° Il fait bénéficier de la réduction définitive des frais d'introduction tous les employeurs qui ont formulé leurs demandes depuis le 1^{er} janvier alors qu'une baisse de tarifs ne profiterait qu'à ceux qui vont demander des travailleurs

2° Il fait concorder les versements demandés aux employeurs avec le coût effectif des opérations de recrutement et de mise en route, coût qui varie beaucoup suivant le nombre des ouvriers introduits et suivant le pays dont ils sont originaires.

Chaque employeur va bénéficier de la réduction des dépenses qui résulte de l'ensemble des introductions : c'est là une application du principe coopératif que

les agriculteurs apprécieront particulièrement.

GRANDE FIRME AUTOMOBILE FRANÇAISE
demande partout

Personnes bonne culture générale
ayant déjà situation et entretient,
comme

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX,

et particulièrement dans sous-préfectures.
Première lettre avec références
et curriculum vitae :

MOREAU, Bureau, 18, Boite postale, 3, PARIS.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

QUOI QU'ON DISE ! QUOI QU'ON FASSE !

L'Industrie Laitière des Causées du Quercy, rue St-James, sera toujours le marché régulateur des laits, beurres, fromages.

Sa qualité, ses prix ont obtenu la confiance de toutes les ménagères.

— Pourquoi donc, si vous souffrez de l'estomac et par répercussion de l'intestin, ou du Foie, n'essayez-vous pas les Poudres de Lock?

FOURRURES ROBES - MANTEAUX

Réparation

Transformation de Fourrures

ACHAT DE SAUVAGINE

Fouine - Putois - Renard

M^{me} BARDY

14, rue Maréchal Foch

CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 1

LA PART D'AMOUR

ROMAN

Par **Gustave GUICHES**

A L'ARRIVÉE DU TRAIN

— Tiens, Mitard !
— Bagel ! Bonjour, vieux ! Qu'est-ce qui l'amène à Tours ?
— Je rejoins la troupe à Azay-le-Rideau.
— Tu tournes ?
— Un prélat. Et toi ?
— Je retourne.
— A Paris ?... Veinard !
— Et Vercingétorix ?...
— Ça rappelle !... J'ai un million sept cent mille. Un bonhomme de « l'anisette verte » marche, à lui tout seul, pour huit cent mille ! J'ai une Velléda qui fait le reste, une ancienne modiste encore épatante, et je viens voir ici, de sa part, un gros pharmacien, qu'elle tapera de cinq cent mille ! Je suis dans la joie ! Encore un million, me v'la classé metteur en scène et on verra ce dont le petit Mitard est capable ! Et toi ? Pompéi ? Ça marche ?...

Tous droits réservés.

— J'ai deux millions huit cent mille. Il m'en faut cinq. Mais j'ai tous mes artistes, et si on faisait une canotie avec tes millions et les miens...

— Sûr qu'on serait au large pour tourner Vercingétorix ou Pompéi ! Ça ferait plus de cinq millions ! Dis donc, vieux, as-tu dix francs sur toi ?...

— De monnaie ?...

— Non Prête-moi dix francs. Je suis à sec. Mais je vais être à flot !

— Je n'ai que quinze francs-papier. En voilà cinq. Pense à ce que je t'ai dit !

— J'te crois ! Plus de cinq millions !...

— Et si, en attendant, c'est la mouise, va, de ma part, trouver le gros Marlier qui l'avancera deux cents balles pour trois cents à un mois !

— All right ! Zut ! voilà le patron !...

— Coursan ?

— En chair et en os ! Je cavale. Au revoir... et merci !

Tous deux vêtus de complets gris sales, nu-tête, les cheveux en champ de blé couché par le vent, chaussés de souliers décolorés, la chemise ombrée de crasse et décollée à la Danton, se séparèrent après avoir scellé, d'une forte poignée de main cette promesse de mariage entre Vercingétorix et Pompéi dotés de cinq millions.

Aux portes du buffet, un employé vociférait :

— Les voyageurs pour Angoulême, Poitiers, Libourne, Bordeaux...

— Distançant un grand garçon à men-

ton bleu marin, une jolie blonde courrait éperdue :

— Pardon, monsieur, le train pour Vendôme ?

— Coiffé d'un vaste chapeau de cow-boy, le visage large et rasé, la pipe déglouinant au coin de la bouche, le veston flottant, le col en compresse, la chemise molle, le pantalon étranglé aux chevilles par les demi-bottes en cuir noir, l'homme interpellé s'arrêta, se troubla et, congestionné, les yeux furieux, grogna :

— Est-ce que je sais ?...

— En voilà une brute !...

Mais déjà le grand garçon au menton bleu rattrapait la jeune blonde, décrivait vers le chapeau cow-boy un large salut de théâtre et entraînait sa compagne, lui reprochant sa gaffe.

— T'es pas folle ?... C'est Coursan !...

— Coursan le Ciné ?...

— Lui-même !

Coursan se hâta vers le tourniquet dont s'approchait l'avant-garde des voyageurs arrivant par l'express de Paris.

— Athos ! appela-t-il d'une voix forte.

A cet ordre, un beau chien lion, haut sur pattes, le poil fauve et noir ondulé, la queue en panache, deux longues étoiles de fourrure lui battant les oreilles, cessa de gambader, dressa la tête et, en quelques bonds, vint coller son museau contre le mollet de son maître.

Celui-ci, au-dessus des épaules qui

l'entouraient, leva un bras et agita sa pipe. En réponse, un bras au-dessus du peloton d'arrière-garde dressa une main gantée qui envoyait des bonjours. Et, quelques secondes après, les deux amis s'embrassèrent, échangeant les saluts cordiaux des anciens vau-devilles : « Mon vieux Delaul !... Mon vieux Coursan ! » Puis redevenant actuels :

— Tu m'as écrit hier, et tu vois, me voilà !

— C'est parfait !... Je suis à Tours pour quelques jours encore, peut-être une semaine. Nous avons « tourné » à Blois, à Chenonceaux, à Amboise, à Langeais, et nous arrivons à la dernière étape avant la Vendée et la Bretagne. Nous sommes à Azay-le-Rideau. Tu verras une troupe de cinéma en voyage. C'est quelque chose. Et puis, ma femme et ma fille, qui m'ont accompagné, seront enchantées de te voir. Suivez-nous, jeune homme.

Coursan avait l'habitude d'appeler « jeune homme » tout subordonné en état de travail. Le commissionnaire, un vieillard à bout de souffle et les bras à demi-arrachés par deux fastueuses valises rose chair, se mit en marche comme un spectre portant deux paquets qui ressemblaient à des torsers humains.

A la vue de Coursan, un tout petit homme, botté et casqué en chauffeur, rectifia la position près de sa machine, au ras du trottoir, à l'entrée de la gare.

Les valises casées, le groom reçut les ordres :

— A l'hôtel !

Quand le gnome s'incrusta au baquet, il avait le volant au menton. Mais aussitôt un météore noir bondissait sur le pavé de Tours.

— Je n'aime pas la vitesse pour elle-même, affirmait Coursan à côté de son ami qui se raidissait contre les cahots et la peur, mais je l'aime quand elle est l'économie du temps.

La voiture s'arrêta devant l'hôtel où Delaul avait télégraphié qu'on lui retint une chambre.

— Monte chez toi. Le restaurant est à quelques pas. Tu n'auras qu'à suivre le trottoir. Je vais, en l'attendant, lire les journaux. Sois prompt !...

Coursan fit quelques pas. Bientôt, il s'arrêta. Non loin, devant lui, des touristes escaladaient un autocar. L'image s'effaçait. Le décor aussi. Une prise de vue ! Tout y était ! Le beau jour de juin ! Un printemps tourangeau ! Douceur, grâce, délicat soleil et brise caressante sur la ville blanche, aristocratique, ouvrière et cléricale, si Vieille-France, si cœur de France !... Des boulevards en avenue de château, de grands beaux arbres avec des rondes d'enfants sur les gazons, des femmes à l'accent musical et au parler vieux langage, de vénérables prêtres balthaziens, de jeunes prêtres élégants, et l'auto car qui emportait son amphithéâtre d'excursionnistes vers les grands joyaux de pierre tout le long de la Loire. Quelques secondes, il

suivit du regard la voiture. Pas un détail ne lui avait échappé. « Il filait » l'excursion. Mais, tout à coup, un assourdissant fracas déboucha d'une rue. A la queue-leu-leu, des tanks processionnaires, tapant le pavé à formidables coups de sabots. Coursan les avait vus à l'œuvre, cabrés en géants, aplatisseurs d'hommes et déblayeurs d'obstacles. Maintenant, injuste retour des choses, envers de la gloire !... Ils charriaient les boîtes à ordures ! Ils lui gâchaient le décor, et il s'entendit leur crier : « Hors du champ ! A la porte !... »

— Me voilà !...

Tandis que son regard s'attardait à dérouler le film du tourisme et le film de la guerre, Delaul l'avait rejoint.

— Je n'ai pas été long, hein ?...

— Tant mieux !... Nous aurons plus de temps.

La clarté entrainait à flots dans le restaurant, toutes portes ouvertes sur le trottoir, et le soleil dressait des nappes d'or sur les tables, y métamorphosant la ruolz et la verrerie en une flamboyante joaillerie de vermeil et de cristal.

A l'intérieur, ils allaient s'asseoir. L'un près de l'autre, sur la banquette de velours. Mais Coursan se vit dans la glace en face et, brusquement :

— Non, pas là !... J'aurais ma binette tout le temps devant moi, et je l'ai assez vue !... Je n'ai pas le blair photogénique !... Tiens, ici...

(A suivre).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Département du Lot — Arrondissement de Cahors

CHEMIN DE FER DE CAHORS A MOISSAC

SECTION UNIQUE. — Partie comprise entre le piquet 20 km. 250 m. 00 et le piquet 27 km. 535 m. 00 sur une longueur de 7.285 m. 00

TRIBUNAL CIVIL DE PREMIÈRE INSTANCE DU LOT SÉANT A CAHORS

JUGEMENT D'EXPROPRIATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Au nom du Peuple français,

Le Tribunal départemental du Lot, jugeant civilement et en séance publique, a rendu le jugement suivant :

Vu la requête en date du trente mai mil neuf cent trente à nous présentée par M. le Procureur de la République près ce Tribunal, au nom de M. le Préfet de ce département, agissant dans l'intérêt de l'Etat ;

Vu 1^{er} la loi du 7 juillet 1913 qui déclare d'utilité publique l'établissement du chemin de fer de Cahors à Moissac ;

2^o L'arrêté préfectoral du dix-sept juillet mil neuf cent dix-huit désignant les territoires des communes de Montcuq et de Lebreil sur lesquels les travaux du chemin de fer de Cahors à Moissac doivent être exécutés ;

Un exemplaire du journal le *Journal du Lot*, n^o 167, publié à Cahors, le dix-huit juillet mil neuf cent dix-huit où se trouve inséré cet arrêté ;

Les certificats de MM. les Maires des communes sus-désignées, constatant que l'arrêté a été publié et affiché ;

3^o Les plans parcellaires dressés par les Ingénieurs chargés de l'exécution des travaux, indiquant les terrains et édifices dont la cession est nécessaire pour l'établissement du chemin de fer dans lesdites communes ;

4^o L'arrêté de M. le Préfet, en date du vingt-huit mars mil neuf cent trente, prescrivant l'ouverture des enquêtes, et nommant, en conformité de l'article huit de la loi du trois mai mil huit cent quarante-un, les Commissions appelées à donner leur avis sur les résultats des enquêtes ;

5^o Ensemble les pièces relatives aux enquêtes, savoir :

Un exemplaire du journal le *Journal du Lot*, n^o 42, publié à Cahors, le six avril mil neuf cent trente, dans lequel se trouve un avis annonçant que les plans, états et autres pièces relatifs à l'établissement du chemin de fer de Cahors à Moissac sur le territoire des dites communes resteront déposés aux Mairies de ces communes pendant huit jours ;

Les certificats dressés par MM. les Maires, constatant que le même avertissement a été publié à son de caisse ou de trompe, et affichés dans lesdites communes le six avril mil neuf cent trente ;

Les registres des enquêtes parcellaires ouverts dans lesdites communes le six avril mil neuf cent trente, clos le quinze avril mil neuf cent trente, contenant les déclarations et réclamations adressées ;

Les procès-verbaux des Commissions composées conformément aux prescriptions de la loi, réunies à Cahors, sous la présidence de M. le Préfet, ouverts le dix-huit avril mil neuf cent trente, clos le vingt-huit avril mil neuf cent trente.

6^o L'arrêté préfectoral du vingt quatre mai mil neuf cent trente qui déclare cessibles, pour

servir à l'établissement du chemin de fer de Cahors à Moissac, sur le territoire des communes dont il s'agit, les propriétés ou portions de propriétés désignées dans l'état parcellaire annexé au dit arrêté, et indique le vingt quatre août mil neuf cent trente pour l'époque où il sera nécessaire de prendre possession de celles desdites propriétés qui pourraient ne pas être encore occupées ;

Vu les dispositions de la loi du trois mai mil huit cent quarante-un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Où M. de Gombault, juge, en son rapport, et M. le Procureur de la République en ses conclusions ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en dernier ressort ;

Attendu que toutes les formalités prescrites par la loi ont été remplies ;

Déclare expropriées, pour cause d'utilité publique légalement constatée, au profit de l'Etat, pour servir à l'établissement du chemin de fer de Cahors à Moissac, sur le territoire des communes de Montcuq et de Lebreil, les propriétés ou portions de propriétés désignées dans l'état parcellaire joint à l'arrêté de cessibilité sus-énoncé, du quel état copie demeurera annexée comme minute au présent jugement, après avoir été visée par le Président du Tribunal et par le Greffier, pour être expédiée ensuite du jugement.

Commet M. de Gombault, juge, pour remplir les fonctions attribuées par la loi au magistrat directeur du jury chargé de fixer les indemnités, et, en cas d'empêchement, désigne M. Dupuy, juge, pour le remplacer ; ce qui sera exécuté suivant la loi.

Fait et jugé en audience publique au Palais de justice, à Cahors, le six juin mil neuf cent trente, par MM. Malrieu président, Testas et de Gombault, juges, en présence de M. Delrieu, substitut de M. le Procureur de la République et assistés de M. Galtié, commis greffier.

Signé : MALRIEU, GALTIE.

Visé pour timbre et enregistré gratis à Cahors, le sept juin mil neuf cent trente, folio 25, case 247. Le Receveur, signé : Bonnezeau.

En conséquence, le Président de la République Française mande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution ;

Aux Procureurs Généraux et aux Procureurs de la République près les Tribunaux de première instance d'y tenir la main ;

A tous Commandants et Officiers de la force publique de prêter main-forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement a été signée par le Président et par le Greffier. Expédié au Greffe à Cahors, le sept juin mil neuf cent trente, à la requête de M. le Procureur de la République.

Le Greffier en Chef, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Signé : BONNEFOUS.

NUMÉROS DU PLAN DU CHEMIN DE FER	CADASTRE		NATURE des PROPRIÉTÉS	NOM, PRÉNOMS et DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCE DES EMPRISES			
	SECTIONS	NUMÉROS		LIEUX DITS	INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES		HECTARES	ARES	CENTIARES
					ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS				
64	L ₁	13 N. I.	St-Jean	Terre	Bessières Augustin, genre Bousquet, Faubourg Narcès; Puel Jean-Baptiste, 254, rue de Charenton, à Paris.	Bessières Jean-Armand, à Montcuq.	15	10	
64a	id.	13	St-Jean	Terre			0	05	
65	H ₁	13 N. I.	id.	Jardin ruisseau et allée	Roques Pierre-Henri, genre Laporte, à Montcuq.	Laporte Marie-Anne, veuve Roques Pierre, et ses enfants; Roques Eugénie, épouse Muret Henri, facteur des P. T. T., à St-Maur-les-Fossés (Seine); Roques Hélène, épouse Dufour Paul, à St-Genès (Montcuq), et Roques Marthe, mineure, demeurant avec sa mère, à Montcuq.	17	60	
66	id.	13-14 21-22	St-Jean	Terre			89	45	
66a	id.	13	id.	Terre			0	15	
67	id.	15 N. I.	id.	Pré	Pagès Gabrielle, épouse Bessières Louis, à Montcuq, et sa sœur, Pagès Léonie, célibataire majeure, à Puy-l'Évêque.		13	50	
68	id.	16 17 N. I.	La Rivière de St-Jean	prairie artificielle			17	70	
69	id.	19	La Rivière de St-Jean	Terre	Camiès Joseph, au Faubourg Narcès.	Camiès Joseph, au Faubourg Narcès, à Montcuq.	21	60	
69a	id.	19	id.	Terre			0	20	
70	id.	20	La Rivière de St-Jean	Terre	Lafage Pierre, cadet, genre Bouchet, à St-Jean (Montcuq).	Lafage Pierre, cadet, genre Bouchet, à St-Jean (Montcuq).	28	95	
71	id.	22	id.	Terre	Delmas Antoine, veuve, née Boscat, à Montcuq.	Combarieu Léon, à Montcuq.	0	50	
72	id.	N. I.	»	Pré			0	20	
73	id.	34-40 41 N. I.	La Rivière de St-Jean	Terre et chemin d'exploitation	Hugon Eloi, à St-Jean; Hugon Pierre, genre Hubert, à Larroque-Boulvé; Latapie Raoul, à Montcuq.	Hugon Pierre, dit Eloi, à Montcuq.	47	30	
74	id.	33-34	La Rivière de St-Jean	Terre et chemin d'exploitation	Hugon Eloi, à St-Jean; Couzi Dieudonné, genre Valette, vétérinaire-major, à Soussse (Tunisie).	Valette Henriette-Gabrielle, épouse Couzi Dieudonné, vétérinaire-major, à Soussse (Tunisie).	1	05	
74a	id.	33	id.	Terre	Couzi Dieudonné, genre Valette, vétérinaire-major, à Soussse (Tunisie).		0	05	
75	id.	42-52	id.	Terre			16	55	
75a	id.	40 N. I.	id.	Terre	Latapie Raoul, à Montcuq.	Latapie Raoul, à Montcuq.	0	30	
76	id.	49-50 52	La Rivière de St-Jean	Terre, prairie artificielle et chemin d'exploitation	Latapie Raoul, à Montcuq; Gras Germain, genre Bru, à St-Jean.	Gras Germain, genre Bru, à St-Jean.	18	40	
77	id.	62 N. I.	id.	Chemin d'exploitation Terre et lit de la petite Barguelonne	Peindaries Léon, docteur en médecine, à Montcuq.	Brugel Marie - Madeleine, épouse Peindaries Léon, docteur en médecine, à Montcuq.	32	30	
78	id.	N. I. 63	La Rivière de St-Jean	Terre et lit de la petite Barguelonne	Rauzières Jean, genre Delprat, à Lagougne.	Rauzières Jean, genre Delprat, à Lagougne.	9	75	
79	id.	63-64 N. I.	id.	Terre et lit du ruisseau de la Barguelonne			26	60	
79a	id.	63 N. I.	La Rivière de St-Jean	Terre et lit de la petite Barguelonne	Renateau Henri, genre Delmas, à Belbarras.	Renateau Henri, genre Delmas, à Belbarras.	0	45	
80	id.	64 N. I.	La Rivière de St-Jean	Pré et lit du ruisseau de la Barguelonne			5	20	
81	Is	13	Belbarras	Terre	Durand Louis, fils de Guillaume, à Montcuq.	Durand Louis, fils de Guillaume, à Montcuq.	0	25	
82	id.	14	id.	Terre	Bousquet Louis-Guillaume, fils de Pierre, à Seguy.	Bousquet Paul, et sa mère, Bousquet Marie, veuve Bousquet Louis-Guillaume, à Seguy.	3	30	
83	id.	15	id.	Terre			10	10	
84	id.	15	id.	Prairie artificielle	Renateau Henri, genre Delmas, à Belbarras.	Renateau Henri, genre Delmas, à Belbarras.	11	40	
85	id.	20	id.	Terre			12	65	
86	id.	20	id.	Sentier d'exploitation	Pagès Frédéric, genre Gastal, à Belbarras.	Pagès Frédéric, genre Gastal, à Belbarras.	0	35	
87	id.	20-26	Belbarras	Terre			12	65	
88	id.	27-20	id.	Prairie artificielle	Renateau Victor, à Belbarras.	Renateau Henri, genre Delmas, à Belbarras.	18	00	
89	id.	N. I.	»	Chemin rural		Commune de Montcuq.	5	30	
90	Id.	1	Belbarras	Terre	Molinié Antoine, garçon meunier, au moulin de Bouyssou (Montcuq).	Molinié Antoine, meunier, au moulin de Bouyssou (Montcuq).	22	60	
90a	id.	1	id.	Terre			0	90	
91	id.	1	id.	Pré	Roaldès (de) Fernand, au château de Figeac.	Roaldès (de) Fernand, au château de Figeac.	36	25	
92	id.	3	Boredon	Terre			46	10	
93	id.	3	id.	Pré	Bousquet Louis-Guillaume, fils de Pierre, à Seguy.	Bousquet Paul et sa mère, Bousquet Marie, veuve Bousquet Louis-Guillaume, à Seguy.	2	75	
94	id.	3-4	id.	Pré	Pagès Gaston, à Boredon.		10	60	
95	id.	N. I.	»	Chemin d'exploitation		Pagès Gaston-Elie et sa mère, Amoureux Marguerite, veuve Pagès Pierre, à Boredon.	2	55	
96	id.	10	Boredon	Terre	Pagès Gaston, à Boredon.		32	65	
97	id.	10	id.	Terre	Muret Pierre, briquetier, à Boredon.	Muret Marie, épouse Loubatières Tranquillin, à Boredon.	20	30	

NUMÉROS DU PLAN DU CHEMIN DE FER	CADASTRE		LIEUX DITS	NATURE des PROPRIÉTÉS	NOM, PRÉNOMS et DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCE DES EMPRISES		
	SECTIONS	NUMÉROS			INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES		HECTARES	ARES	CENTIARES
					ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS				
98	I ₁	2-3	Le Pré-Grand	Pré					
98a	id.	3	id.	Terre	Roux Pierre, au Bouyssou (Lebreil).	Roux Victor, à Lebreil.	13	00	
99	id.	2-3	id.	Pré	Larroque Amédée, à Boredon.	Larroque Amédée, à Boredon.	12	50	
100	id.	4	Pradas	Terre			26	85	
100a	id.	4	id.	Terre	Lespinet Géolin, époux Pax, à Lebreil.	Pax Esther, épouse Lespinet Géolin, à Lebreil.	0	20	
101	id.	5-6	La Rivière	Pré et ruisseau			18	40	
101a	id.	5	id.	Ruisseau	Bousquet Louis-Guillaume, fils de Pierre, à Seguy.	Bousquet Paul et sa mère, Bousquet Marie, veuve Bousquet Louis-Guillaume, à Seguy.	0	05	

Commune de Lebreil

1	A ₈	1	Les Boulvènes	Terre	Larroque Jean - Amédée, genre Larroque, à Boredon (Montcuq).	Larroque Jean - Amédée, genre Larroque, à Boredon (Montcuq).	10	55
2	id.	2	id.	Terre	Latapie Raoul, enfant mineur, à Montcuq.	Latapie Raoul, à Montcuq.	13	15
3	id.	3-4	id.	Terre	Larroque Jean - Amédée, genre Larroque, à Boredon (Montcuq).	Larroque Jean - Amédée, genre Larroque, à Boredon (Montcuq).	21	65
4	id.	5	id.	Terre	Roux Alban, genre Fargal, aux Vignettes.	Roux Alban, genre Fargal, aux Vignettes.	5	70
5	id.	N. I.	»	Chemin rural		Commune de Lebreil.	1	00
6	id.	32	La Guillaouque	Terre et rangs de vigne	Fargal Jean-Pierre, genre Lacombe, à Lebreil.	Fargal Alphonse-Joachim, négociant, au Bourg.	30	20
7	id.	33	id.	Terre et rang de vigne	Latapie Raoul, enfant mineur, à Montcuq.	Latapie Raoul, à Montcuq.	16	20
8	id.	34	Sous le Bouyssou	Terre	Pécal Cyprien, époux Sales, au Bouyssou.	Pécal Cyprien, époux Sales, au Bouyssou.	10	00
9	id.	43 N. I.	Le Bouyssou	Terre			36	65
9a	id.	43 N. I.	id.	Vigne	Roux Victor, au Bouyssou.	Roux Victor, au Bouyssou.	0	15
10	A ₁₁	25	Le Roc	Vigne et terre	Pécal Cyprien, époux Sales, au Bouyssou.	Bergon Edmond, époux Capy, au Roc.	3	10
11	B ₁	5	La Guillaouque	Terre	Fargal Jean-Pierre, genre Lacombe, à Lebreil.	Fargal Alphonse-Joachim, négociant, au Bourg.	1	80
12	id.	5	id.	Terre	Desprats Jean, genre Castagné, à Lebreil.	Desprats Jean, veuf Castagné Adeline, et sa fille, Desprats Elise, épouse Deviers Gervais, au Bourg.	0	55
13	id.	7	La Guillaouque champ du Castel	Terre	Loubatières Clément, fils de Raymond, à Lebreil.	Loubatières Clément, fils de Raymond, au Bourg.	0	80
14	id.	25-26	Le Roc	Pré	Sales Henri, genre Gausserès, au Roc.	Sales Henri, genre Gausserès, au Roc.	17	60
15	id.	26	id.	Terre	Pécal Cyprien, époux Sales, au Bouyssou.	Bergon Edmond époux Capy, au Roc.	11	20
17	C ₁	2	Font de Carretal St-Amans	Terre			7	40
18	id.	2-3 4-5	id.	Pré et ruisseau	Séval Jean-Pierre, genre Guignes, à St-Amans.	Séval Jean-Pierre, genre Guignes, à St-Amans.	14	15
19	id.	2-5	id.	Terre et rangs de vigne			11	20
20	id.	6	id.	Terre			7	35
20a	id.	6	id.	Grange	Brugeau Jean, fils cadet, à Garrigou.	Brugeau Jean, fils cadet, à Garrigou.	0	25
21	id.	7	Les Mazelets	Vigne			2	90
22	id.	8	id.	Vigne			9	15
23	id.	9	id.	Terre	Ruamps Henri, à Montoussaint.	Ruamps Henri, à Montoussaint.	3	40
24	id.	10	id.	Pré	Séval Jean-Pierre, genre Guignes, à St-Amans; Ruamps Henri, à Montoussaint.	Séval Jean-Pierre, genre Guignes, à St-Amans.	8	90
25	id.	11-12	Les Jonquières	Terre	Ruamps Henri, à Montoussaint.	Ruamps Henri, à Montoussaint.	12	20
26	id.	14	Les Jonquières	Terre	Pradelle Abdon, genre Crispel, à Montagnac (Lebreil).	Pradelle Abdon, genre Crispel, à Montagnac (Lebreil).	5	50
27	id.	15	id.	Pré	Pécal Cyprien, époux Sales, au Bouyssou.	Sales Germaine - Marie-Françoise, épouse Pécal Cyprien, au Bouyssou.	8	10
28	id.	46	Champ du Bouyssou	Terre	Pradelle Abdon, genre Crispel, à Montagnac (Lebreil).	Pradelle Abdon, genre Crispel, à Montagnac (Lebreil).	23	50
29	id.	49 50	id. Les Jonquières	Terre	Ruamps Henri, à Montoussaint.	Ruamps Henri, à Montoussaint.	5	90
30	id.	45	Champ du Bouyssou	Prairie artificielle	Séval Jean-Pierre, genre Guignes, à St-Amans.		10	20
31	id.	48 50	id. Les Jonquières	Vigne	Séval Jean-Pierre, genre Guignes, à St-Amans; Ruamps Henri, à Montoussaint.	Séval Jean-Pierre, genre Guignes, à St-Amans.	4	55
32	id.	48	Champ du Bouyssou	Pré	Séval Jean-Pierre, genre Guignes, à St-Amans.		0	50
33	id.	51	Les Jonquières	Friche	Pradelle Abdon, genre Crispel, à Montagnac (Lebreil).	Pradelle Abdon, genre Crispel, à Montagnac (Lebreil).	3	60
34	id.	52-55	id.	Terre			4	95
35	id.	52-53 54	id.	Vigne	Marre Célestin, genre Marcenac, à la Renardière.	Marre Célestin, genre Marcenac, à la Renardière.	16	75
36	id.	53 60	La Renardière	Terre			12	00

NUMÉROS DU PLAN DU CHEMIN DE FER	CADASTRE		NATURE des PROPRIÉTÉS	NOM, PRÉNOMS et DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCE DES EMPRISES			NUMÉROS DU PLAN DU CHEMIN DE FER	CADASTRE		NATURE des PROPRIÉTÉS	NOM, PRÉNOMS et DOMICILE DES PROPRIÉTAIRES		CONTENANCE DES EMPRISES		
	SECTIONS	NUMÉROS		LIEUX DITS	INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	HECTARES	ARES		CENTIAIRES	SECTIONS		NUMÉROS	LIEUX DITS	INSCRITS A LA MATRICE DES ROLES	ACTUELS OU PRÉSUMÉS TELS	HECTARES
37	C ₁	60 N. I.	La Renardière	Pré	Marre Célestin, genre Marcenac, à la Renardière.	Marre Célestin, genre Marcenac, à la Renardière.	9	20	48	C ₂	33	Le dépent	Verger			0	75
38	id.	60	La Renardière	Chemin particulier			0	35	49	id.	33	id.	Chemin particulier	Muret Numa, vétérinaire, à Montcuq.	Muret Numa, vétérinaire, à Montcuq.	1	30
39	id.	60	id.	Jardin			1	25	50	id.	33	id.	Vigne			5	80
40	C ₄	1	La basse-cour	Pré et ruisseau			33	50	51	id.	33	id.	Fonds des Coutures			13	15
40a	C ₅	2	La Renardière	Pré et ruisseau			0	20	52	id.	3	id.	Chemin particulier	St-Rouma Jean-Baptiste et Desseaux Pierre (indivis), à Guitard-Ste-Juliette (Tarn-et-Garonne).	St-Rouma Jean-Baptiste et Desseaux Pierre (indivis), à Guitard-Ste-Juliette (Tarn-et-Garonne).	0	85
41	C ₃	3	La Renardière	Terre	Pradelle Abdon, genre Crispel, à Montagnac (Lebreil).	Pradelle Abdon, genre Crispel, à Montagnac (Lebreil).	0	40	53	id.	3	Fonds des Coutures	Terre et rang de vigne	Loubatières Justin, à Labarthe-Ste-Juliette (Tarn-et-Garonne).	Loubatières Justin, à Labarthe-Ste-Juliette (Tarn-et-Garonne).	24	65
42	B ₁₀	6	Les Jonquières	Terre et ruisseau			1	80	54	id.	1-2	Fonds des Coutures	Terre et ruisseau	Boissières Antoine, veuve, née Lacombe Marie-Madeleine, à Labouysse-haute (Commune de Lebreil); Loubatières Justin, à Labarthe-Ste-Juliette (Tarn-et-Garonne); St-Rouma Jean-Baptiste, à Ste-Juliette (Tarn-et-Garonne).	St-Rouma Jean-Baptiste, à Ste-Juliette (Tarn-et-Garonne).	14	40
43	C ₄	1	St-Amans	Vigne			13	20	55	id.	2	id.	Vigne	Boissières Antoine, veuve, née Lacombe Marie-Madeleine, à Labouysse-haute (Commune de Lebreil).	Boissières Antoine - Clément, employé du chemin de fer du P.-O., à Brive.	1	15
43a	id.	1	La basse-cour				0	40	56	id.	1-2	id.	Terre			9	90
44	C ₃	N. I.		Chemin rural		Commune de Lebreil.	1	50									
45	id.	37	Bout des Coutures	Friche	Montagnac Bernard - Jacques, à Montagnac.	Bouchet Marie, veuve Bouyssou Jean, usufructière, et sa nièce, Bouchet Elisabeth, épouse Boyer Louis, nu-propriétaire à Lebreil.	20	70									
46	id.	37 35-36	id. Au pas	Terre	Montagnac Bernard - Jacques, à Montagnac; Pradelle Abdon, genre Crispel, à Montagnac (Lebreil).	Pradelle Abdon, genre Crispel, à Montagnac (Lebreil).	5	60									
47	id.	34 33	id. Le dépent	Vigne	Pradelle Abdon, genre Crispel, à Montagnac (Lebreil); Muret Numa, vétérinaire à Montcuq.		32	20									

Le présent état dressé par l'Ingénieur des Travaux Publics de l'Etat, Chef du Service des Expropriations soussigné.

A Toulouse, le 23 mai 1930.

Signé : BARRIAC.

Vérifié et présenté par l'Ingénieur en Chef soussigné.

A Cahors, le 24 mai 1930.

Signé : ALBOUY.

Vu et proposé par l'Ingénieur ordinaire soussigné.

A Cahors, le 24 mai 1930.

Signé : CAZES.

Vu par Nous, Président du Tribunal Civil et par Nous Greffier, le tableau ci-dessus conforme à l'arrêté de cessibilité pour être annexé comme minute au jugement d'expropriation en date de ce jour.

A Cahors, le 6 juin 1930.

Signé : MALRIEU, GALTIE.

Les personnes ayant des privilèges ou des hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, sur les immeubles désignés dans le tableau qui précède, qui n'auraient pas encore pris inscription ou dont les inscriptions ne porteraient pas sur les propriétés indiquées dans ledit tableau, et les personnes qui auraient à exercer des actions réelles, relativement à ces mêmes immeubles, sont prévenues que le jugement énoncé ci-dessus sera immédiatement transcrit au bureau des hypothèques de l'arrondissement de Moissac, conformément à l'article 16 de la loi du 3 mai 1841, et qu'à l'expiration de la quinzaine qui suivra cette transcription et, à défaut d'inscription dans ce délai, les immeubles expropriés seront affranchis de tous privilèges et hypothèques de quelque nature qu'ils soient.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Si vous voulez aller aux Gorges du Tarn passez par Rocamadour

Rocamadour qui joint à sa situation merveilleuse et à son pèlerinage célèbre, le privilège d'être un excellent centre d'excursion dans le haut-Quercy, est le meilleur point de départ pour un voyage aux Gorges du Tarn. Un ensemble de sites pittoresques relie en effet le Haut-Quercy à cette région si curieuse et le circuit ramène le voyageur par le beau pays de l'Albigeois et du Rouergue.

Le voyage pourra se faire agréablement en 6 jours par un circuit d'autocar fonctionnant du 1^{er} juin au 16 septembre 1930; ce circuit permettra notamment la visite du Gouffre de Padirac, de Conques, de la vallée du Lot, de Rodez, des Gorges du Tarn entre Sainte-Enimie et Le Rozier, de la Grotte de l'Aven Armand, de Millau, d'Albi, de Villefranche-de-Rouergue et Cahors, des décors changeants des vallées du Lot et du Célé.

Prix du transport pour le parcours complet: 445 fr. (Supplément de 12 frs pour le trajet en barque de la Malène au cirque des Baumes). Par-

ceux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixe pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

L'AMERIQUE DU SUD Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bor-

deaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixe pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

Voyage de six jours en autocar de ROCAMADOUR à ROCAMADOUR par les GORGES du TARN

Départ de Rocamadour tous les dimanches en Juin; tous les dimanches, lundis et mardis, du 1^{er} Juillet au 16 Septembre 1930.

(Départ facultatif le lundi en Juin, le mercredi du 2 Juillet au 17 Septembre 1930.)

- 1^{re} journée: Rocamadour, Gouffre de Padirac, St-Céré, Figeac, Maurs;
- 2^e journée: Maurs, Conques, Entraygues, Estaing, Rodez, Bozouls, Espalion;
- 3^e journée: Espalion, Ste-Enimie, descente du Tarn en barque de la Malène au cirque des Baumes, Le Rozier;
- 4^e journée: Le Rozier, Meyrueis, Aven,

Armand, Millau, St-Rome du Tarn, Valence d'Albigeois, Albi;

5^e journée: Albi, Cordes, Villefranche de Rouergue, Cahors, St-Cirq-la-Popie, Cahors;

6^e journée: Cahors, Vallée Lot, Cabre-rets, Vallée du Célé, Rocamadour.

Pour tous renseignements et billets, s'adresser notamment à l'agence de la Cie d'Orléans 16, Boul. des Capucines, à la Maison du Tourisme 53, Avenue George V, à Paris ou à M. Lalo, à Gramat (Lot).

Édition du « Journal du Lot » 75

LES YEUX QUI S'OUVRENT

PAR Henry BORDEAUX DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

« Un effort n'est perdu. » PASTEUR.

QUATRIEME PARTIE

VI

LA CHARTREUSE DE PRÉMOL

Le vieux mur se distinguait à peine de toute la masse végétale, à cause d'un vêtement de mousse et de giroflées. Et même, de chétifs sapins, poussés là comme en plein terrain, agrippés les racines à nu, descendaient les pierres. Comment ces pierres tenaient-elles encore? Par quel miracle le temps avait-il respecté la pureté de cet arc qui encadrait tout un pan de forêt et même un coin de ciel, et qui restait là comme une statue dans un jardin? Déjà la forêt l'envahissait, l'enlaçait, et bientôt étouffé sous ses embrassements, il s'écroulerait dans l'herbe, et il faudrait se bais-

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

ser pour en découvrir la trace. Ainsi menacé, pressé de toutes parts avec amitié par un peuple de branches trop serrées et caressé par l'automne dans ce paysage de sauvagerie qui composait la montagne, rien que par sa grâce il évoquait la puissance de l'homme au milieu de la nature, et l'on pressentait sa décadence.

Elisabeth regardait l'arceau, et Albert, un peu en arrière, réservait pour la voir toute son émotion.

« J'ai peur, songeait-il. Elle est si fragile! Voici deux ans, trois ans bientôt qu'elle vit dans l'inquiétude. Comme elle doit être lasse! Elle a besoin de paix. Je saurai la lui rendre. Maintenant, oui, maintenant, elle est seule avec moi dans ma vie, comme nous sommes ici tous les deux... »

Elle s'était retournée de son côté, et dans les yeux grands ouverts qui le fixaient, il lut distinctement non plus cette expression vaguement effrayée qui leur était habituelle, mais l'épouvante, l'épouvante qui nous vient d'un danger immédiat ou d'une vision précise et rapprochée. En un bond, il la rejoignit:

— Elisabeth, qu'avez-vous?

— Rien, rien.

Il voulut la prendre dans ses bras:

— Tes yeux, tes chers yeux, qu'ont-ils aperçu dans le bois?

Elle se dégagea de son étreinte et, comme hallucinée, tendit la main pour lui désigner quelque chose ou quelque un qu'il ne voyait pas:

— Là, là. Elle est là. Tenez. Entre nous.

— Qui?

— Elle est toujours là. Quand vous me faites la lecture le soir, quand vous me dites que vous m'aimez quand vous m'emmenez sur les chemins. Maintenant, vous sentez me montrer ces ruines, mettre en commun nos impressions. Elle ne veut pas. Elle est venue.

— Mais qui? répéta-t-il quand il avait compris déjà.

— Anne de Sézery.

A l'appel de son nom que ni l'un ni l'autre n'avaient encore osé prononcer la lointaine jeune fille aux yeux dorés parut surgir réellement sous les arbres, là, vers l'arceau du cloître. Albert, résolument, écarta le fantôme:

— Ecoute, Elisabeth. Il n'y a rien entre nous pas même elle. Elle est partie pour toujours. Laissons-la. Tu es la femme de ma jeunesse. Tu as gardé, seule, notre foyer si longtemps. Ne vas pas le briser à ton tour, pour une ombre. J'aimais jadis ton front fermé. Quand je l'ai cru vide, j'ai cherché ailleurs ce bonheur auquel nous ne croyons pas lorsqu'il est à portée de notre main et qui demande, pour être découvert et maintenu, tant d'apprentissage, une veille quotidienne. Maintenant, je lis en toi. Je ne m'étais pas trompé quand je t'avais choisie. Tu es bien celle qui devait fixer ma vie, toute ma vie. Je l'aime et te conjure d'oublier.

Elle l'avait écouté, frémissante, tendue vers lui comme, dans la forêt, ces sveltes bouleaux qui se dressaient pour parvenir à la lumière. Le dernier mot lui rendit sa résistance:

— Mais vous, Albert, vous? Comment pourriez-vous l'oublier?

— Auprès d'elle, Elisabeth, je pensais à toi. Près de toi, je ne pense pas à elle.

Elle mit une étrange insistance à affirmer:

— Non, vous ne pouvez pas l'oublier. Et moi, je ne veux pas devoir mon bonheur à son sacrifice. J'ai essayé depuis votre retour. Je ne peux pas.

Etonné, pris d'angoisse à cette mystérieuse allusion, il l'interrogea:

— Son sacrifice? quel sacrifice? Je ne comprends pas.

— C'est juste. Vous ne pouvez pas comprendre.

Et, de sa même voix effrayée et pressante, elle ajouta cet obscur avertissement:

— Ce soir vous comprendrez. Ce soir vous choisirez.

Il n'obtint aucune autre explication. Il fallut se replier sur la maison forestière. On rassembla les enfants et l'on redescendit sur Saint-Martin-Uriage. Le retour fut aussi lamentable que l'aller avait été joyeux. Instinctivement les enfants partageaient la tristesse de leurs parents qui se taisaient. Ils les devinèrent à nouveau divisés. Et même, à un tournant du

chemin, Marie-Louise s'approcha de son père pour lui demander:

— Papa, tu ne vas pas repartir encore?

Elle ne reçut pas de réponse. Albert s'absorbait dans ses pensées, et, distraité, ne dirigeait pas la marche. Le jour déclinait. Dans cette saison les jours sont si courts. En bas l'ombre qui occupait le creux des vallées commença à séparer les plans de montagnes que le poudroiement du soleil mélaît. Au sortir de la forêt de Prémol, les vergers et les châtaigneraies offraient en gerbe leurs bouquets de feuilles d'or et de rouille. La caravane, conduite un peu au hasard, s'engagea dans un raccourci, et bientôt se trouva perdue.

— Où sommes-nous? demanda Elisabeth.

Elle s'adressait à son mari avec tant d'abandon et de sécurité qu'il y vit un signe de confiance dans l'avenir. Elle se montrait si délicatement femme en se plaçant sous sa protection, et pourtant comme elle avait bien gouverné sa maison pendant le temps qu'il l'avait désertée! Il s'orienta facilement. Mais il fallut remonter la pente. La nuit les surprit en chemin. L'âne, qu'on avait chargé des deux enfants, avançait avec lenteur, et le gros Philippe, qui détestait l'obscurité, réclamait une autre escorte que celle de Cervelle.

— Tu n'es pas fatiguée? disait souvent Albert à sa femme.

— Non, non.

Pourtant elle ralentissait le pas. La sentant lasse, il s'apitoyait davantage sur elle, la chérissait avec cette tendresse qui entoure, qui baigne, comme la mer une île, celle qui en est l'objet. Enfin le cortège entra dans Saint-Martin, accompagné et quasi submergé par les troupeaux que l'on poussait à l'abreuvoir. C'était, dans le crépuscule, une marée lente de bœufs et de moutons. Les bergers appelaient leur bêtes confondues. Autour de l'eau canalisée dans un tronc d'arbre, le ressemblait était plus compact. Mais ce désordre même était tranquille. La paix du soir descendait sur ce coin de montagne.

Une fois rentrés, Albert interrogea Elisabeth:

— Maintenant m'expliqueras-tu? En route je ne songeais qu'à cela.

— Tout à l'heure, dit-elle, quand les petits dormiront.

(A suivre).

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon: 14 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les pharmacies